



**COMMUNE DE DAVERDISSE**

**Programme Communal  
de Développement Rural  
Agenda 21 Local**

**Partie II -  
Les résultats de la  
participation**

**Mars 2016**



**Fondation Rurale de Wallonie  
Equipe Semois-Ardenne  
Rue de l'ance, 19A 6730 Tintigny**



## TABLE DES MATIERES

---

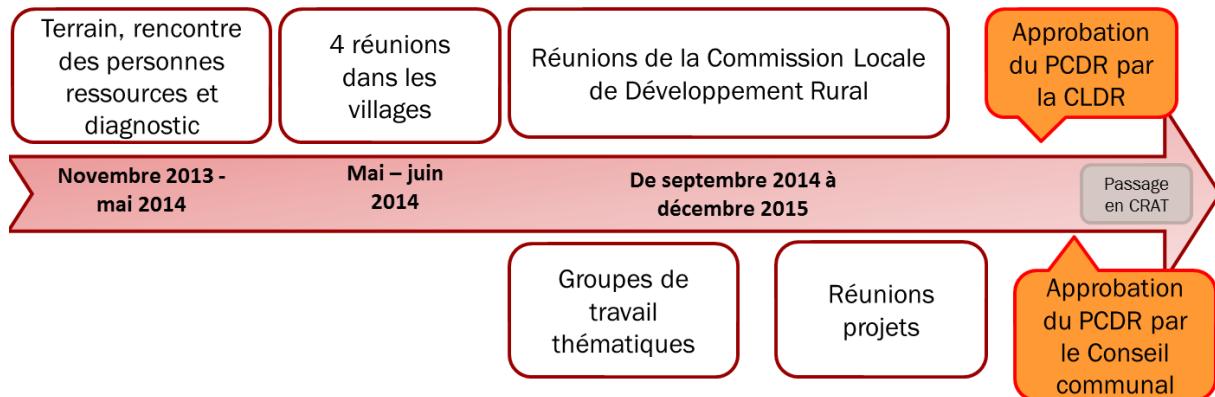
<b>La participation à Daverdisse en bref .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Présentation de la Fondation Rurale de Wallonie.....</b>	<b>7</b>
<b>2. Le bilan de l'opération précédente .....</b>	<b>8</b>
<b>3. Intégration de l'Agenda 21 Local dans le PCDR .....</b>	<b>8</b>
<b>3.1. Introduction .....</b>	<b>8</b>
<b>3.2. Le PCDR - Agenda 21 Local de Daverdisse .....</b>	<b>9</b>
a) Une réflexion A21L intégrée dans les différentes parties du PCDR.....	9
b) Une participation accrue.....	10
c) L'adhésion à la Convention des Maires .....	10
d) Une communication renforcée .....	11
<b>4. Le pilotage de l'opération de développement rural : les décisions officielles et les coordinations .....</b>	<b>13</b>
<b>4.1. Décisions officielles.....</b>	<b>13</b>
<b>4.2. Coordinations.....</b>	<b>13</b>
<b>5. Préparation de l'opération de développement rural : Connaissance du terrain, rencontre des personnes ressources .....</b>	<b>15</b>
<b>6. L'information et la consultation des citoyens .....</b>	<b>16</b>
<b>6.1. Réunions dans les villages – mai et juin 2014.....</b>	<b>16</b>
a) Communication .....	16
b) Objectifs .....	16
c) Méthode.....	16
<b>6.2. Réunion de synthèse du 18 septembre 2014.....</b>	<b>18</b>
a) Communication .....	18
b) Objectif .....	18
c) Méthode.....	18
<b>6.3. Fréquentation .....</b>	<b>18</b>
<b>6.4. Résultats.....</b>	<b>19</b>
<b>7. La consultation de publics spécifiques .....</b>	<b>21</b>
<b>7.1. Daverdisse, en route vers le développement durable.....</b>	<b>21</b>
<b>7.2. Une table-ronde de la santé .....</b>	<b>21</b>
<b>7.3. Appel à projets « Ener'jeunes » .....</b>	<b>22</b>

<b>8. Les groupes de travail thématiques .....</b>	<b>23</b>
<b>8.1. Préparation .....</b>	<b>23</b>
<b>8.2. Communication.....</b>	<b>23</b>
<b>8.3. Objectifs .....</b>	<b>24</b>
<b>8.4. Méthode.....</b>	<b>24</b>
<b>8.5. Fréquentation .....</b>	<b>26</b>
<b>8.6. Résultats.....</b>	<b>26</b>
<b>9. La Commission Locale de Développement Rural.....</b>	<b>27</b>
<b>9.1. Mise en place .....</b>	<b>27</b>
<b>9.2. Composition .....</b>	<b>27</b>
<b>9.3. Les rencontres de la CLDR.....</b>	<b>29</b>
1. Réunion du 9 octobre 2014 : Mise en place de la CLDR .....	29
2. Réunion du 26 mars 2015 : Validation du diagnostic partagé et stratégie (partie 1) .....	30
3. Réunion du 20 avril 2015 : Elaboration de la stratégie (partie 2).....	32
4. Réunion du 4 mai 2015 : Sélection des projets matériels .....	34
Approfondissement des projets matériels .....	35
5. Réunion du 19 mai 2015 : Approfondissement des projets matériels (1).....	35
6. Réunion du 1er juin 2015 : Approfondissement des projets matériels (2) .....	35
7. Réunion du 8 juin 2015 : Approfondissement des projets matériels (3).....	36
8. Réunion du 30 juin 2015 : Priorisation des projets matériels .....	37
9. Réunion du 14 septembre 2015 : Sélection des projets immatériels.....	38
10. Réunion du 28 septembre 2015 : Approfondissement des projets immatériels .....	39
11. Réunion du 3 novembre 2015 : Programmation des projets du PCDR .....	40
12. Réunion du 16 novembre 2015 : Approfondissement du 1er projet .....	42
13. Réunion du 28 avril 2016 : Présentation et approbation du PCDR .....	42

**Les annexes à la partie II :**

- Prédagnostic présenté aux réunions de consultation villageoise.
- Résultats de l'enquête sur les besoins des associations dans le cadre de la maison des associations à Haut-Fays.
- Les participants à l'opération de développement rural.

## La participation à Daverdisse en bref



### **Une consultation au plus près des préoccupations des habitants**

La consultation des habitants dans les villages a débuté le 5 mai 2014. Quatre réunions de village se sont succédées durant les mois de mai et juin, une dans chaque village. Ensuite, les réunions de groupes de travail thématiques ont été organisées successivement dans les différents villages pour que la distance ne soit pas un frein à la participation.

Au préalable, une information avait été faite lors de la réunion de CLDR du 24 février 2014 pour annoncer la mise en œuvre d'une seconde opération de développement rural dans la commune de Daverdisse et ses modalités.

Parallèlement, toute une série de personnes ressources ont été rencontrées par les agents de la FRW.

### **Une communication constante**

Chacune de ces étapes a fait l'objet d'actions de communication, notamment via le bulletin communal, le blog de l'opération <http://daverdisse-pcdr.eklablog.com/>, la presse locale et le site internet de la commune. Tous les comptes rendus, ainsi que quelques photos et documents clés, sont consultables en ligne.

Il a aussi été important de former et d'informer les membres de la CLDR. De nombreux documents ont ainsi été transmis pour permettre aux participants à l'ODR de se saisir des enjeux auxquels leur territoire est confronté (ex : documents de synthèse, liens et vidéo).

### **Un volet « développement durable » très présent**

La dynamique de l'ODR de Daverdisse s'est organisée autour des piliers et des principes du développement durable et leur application en milieu rural.

Présents dès les premières réunions de consultation dans les villages, ils ont été à la base des groupes de travail et ont été repris pour la conception des fiches-projets. De plus, des documents communaux existants tels que le plan stratégique transversal, le diagnostic et le plan d'actions en lien avec la convention des maires,... ont été pris en compte dans l'élaboration.

### **Un travail théorique et concret**

Les citoyens, membres de la CLDR, ont conçu la stratégie du PCDR durant plusieurs réunions en travaillant sur les constats et les analyses AFOM – atouts, faiblesses, opportunités, menaces – issus de la partie I du PCDR, puis en faisant émerger des enjeux et des objectifs pour y répondre.

Ensuite, les pistes de projets, apportées par les réunions dans les villages et les groupes de travail thématiques, ont été mises en lien avec les enjeux et les objectifs, ce qui a permis de bien s'assurer de la cohérence des réponses face aux problématiques communales.

Les projets, approfondis par le bureau d'études Impact et les citoyens lors de groupes de travail, ont pu alors faire l'objet de fiches-projets.

Au total, 4 réunions d'information-consultation villageoise, 6 groupes de travail thématiques et 6 réunions spécifiques (personnel communal, Conseil communal des Enfants, Commission sécurité) et 13 réunions de CLDR ont été organisés.

---

### Un diagnostic partagé

**35 enjeux débattus**



**6 objectifs de développement**

#### **Pilier économique**

*Encourager la gestion responsable des ressources naturelles*

*Soutenir l'activité économique sur le territoire*

#### **Pilier environnemental**

*Conforter la richesse naturelle du territoire*

*Renforcer la qualité du cadre de vie*

#### **Pilier social**

*Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants*

*Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services*

**Et 22 mesures opérationnelles** (découlant des enjeux) **pour mettre les objectifs en œuvre**

### 38 projets

Plus de 220 propositions de projets ont été traitées.

27 projets matériels retenus :

- 3 projets pour le lot 1
- 11 projets pour le lot 2
- 13 projets pour le lot 3

11 projets immatériels retenus :

- 3 projets pour le lot 1
  - 5 projets pour le lot 2
  - 3 projets pour le lot 3
-

## 1. Présentation de la Fondation Rurale de Wallonie

---



Etablissement privé d'utilité publique, la Fondation Rurale de Wallonie œuvre depuis 1979 à la reconnaissance et à l'application d'une politique de développement globale, intégrée et ascendante, spécifiquement adaptée aux zones rurales wallonnes.

Liée par une Convention-cadre à la Région wallonne et dirigée par un Conseil d'Administration pluraliste, la Fondation Rurale de Wallonie est chargée de :

- Informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural
- Jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes
- Être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée

Au quotidien, la FRW a un rôle :

- de relais
- de conseil et de propositions
- de dynamisation
- d'expertise
  - o auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoir ou institutions
  - o auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne

Plus d'une centaine de communes sont à ce jour accompagnées par les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie. Ceux-ci sont constitués en équipes pluridisciplinaires proches des habitants concernés. Ce sont les agents du bureau Semois-Ardenne situé à Tintigny qui ont assuré l'accompagnement de la Commune de Daverdisse.

## 2. Le bilan de l'opération précédente

---

Le bilan de la précédente opération de développement rural a été dressé avec la CLDR.

Il est présenté au tout début de ce PCDR, dans un chapitre spécifique.

## 3. Intégration de l'Agenda 21 Local dans le PCDR

---

### 3.1. Introduction

Le Programme Communal de Développement Rural–Agenda 21 Local (PCDR-A21L) de la commune de Daverdisse a été élaboré sur base du décret du 6 juin 1991, décret en vigueur au début de l'opération. Toutefois, lorsque cela était possible, la Commune a souhaité aller plus loin dans la démarche en prenant en compte certains éléments du nouveau décret du 11 avril 2014.

C'est ainsi que les principes du développement rural constituent le fondement de la mise en œuvre de l'Opération de Développement Rural<sup>1</sup> de la commune de Daverdisse.

Le développement rural fait appel à quatre acteurs principaux que sont la commune (en ce compris particulièrement les citoyens), l'auteur (ici le bureau d'études Impact), l'organisme d'accompagnement (ici la FRW) et l'administration régionale (la DGO3).

Il repose sur quatre piliers :

- La commune - elle constitue le territoire d'action de l'ODR ; elle est à l'initiative et est garante de sa mise en œuvre.
- La participation des habitants - les réflexions, idées, propositions des habitants sont au cœur de l'ODR.
- La valorisation des ressources locales - les potentialités humaines, matérielles, patrimoniales, environnementales... de la commune constituent la base du programme.
- Un processus global et intégré - l'approche, transversale et pluridisciplinaire, touche l'ensemble de la commune et de ses domaines d'action.

L'ODR est un processus de « démocratie directe » bien que tempéré par le fait que toute décision finale appartient au Conseil communal.

Afin de rejoindre à terme la Convention des Maires, la Commune de Daverdisse a décidé d'ajouter au PCDR la dimension d'A21L. Issu des travaux du Sommet de Rio de 1992, l'A21L vise plus spécifiquement à mieux intégrer les notions du développement durable (préservation de l'environnement et des ressources naturelles, économie équitable, épanouissement social, etc.) dans les projets et actions quotidiennes des politiques locales. Il couvre en outre des domaines tels que l'énergie, l'empreinte écologique et le climat, les relations nord/sud, la biodiversité,...

La Commune en tant qu'autorité publique et planificatrice peut impulser au sein de sa population des changements de comportement et des attitudes favorables au développement durable... à commencer par son propre fonctionnement d'administration.

---

<sup>1</sup> Le décret du Conseil régional wallon du 6 juin 1991 stipule (article 1er) que :

« Une opération de Développement rural consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel. [...] »

Afin de ne pas multiplier les outils stratégiques communaux, il est possible d'associer les démarches PCDR et A21L. L'A21L repose globalement sur les mêmes principes que le PCDR, tant en termes de contenu (diagnostic, stratégie, actions) que de méthode (participative). Mais il faut bien garder à l'esprit les spécificités des deux outils : le PCDR est le garant du développement rural, son étiquette A21L marque la volonté communale de s'impliquer plus en avant dans le développement durable.

### **3.2. Le PCDR - Agenda 21 Local de Daverdisse**

Par sa délibération du 8 novembre 2007, le Conseil communal de Daverdisse, réuni en séance publique, a décidé à l'unanimité de réviser son PCDR et de solliciter l'aide de la FRW en qualité d'organisme d'accompagnement. La Commune a opté le 17 juin 2013 pour le principe de réaliser simultanément un Agenda 21 Local. Cette décision est déclinée de diverses manières dans le PCDR :

#### ***a) Une réflexion A21L intégrée dans les différentes parties du PCDR***

##### **Partie 1 – Analyse des caractéristiques de la commune**

L'auteur de programme, le bureau d'études Impact, a intégré dans son analyse les thématiques telles que l'énergie, la santé, le volet social, etc. Des liens ont été par ailleurs établis avec d'autres politiques ou programmes en vigueur sur la commune, tels que le programme stratégique transversal, le plan de développement stratégique du Groupe d'Action Local Semois, Lesse & Houille ou la convention des maires.

##### **Partie 2 – Participation de la population**

Les personnes ressources interrogées étaient originaires de multiples horizons balayant ainsi l'ensemble des thématiques du développement durable (social, économie, environnement).

De plus, les différents travaux (consultations villageoises, groupes thématiques, CLDR) se sont articulés autour des trois piliers du développement durable qui ont été traduits à Daverdisse en « Habiter, vivre, travailler et consommer ».

Pour aller plus loin, des thématiques moins fréquentes dans les PCDR ont été approfondies. Par exemple, les acteurs locaux de la santé se sont réunis afin de prendre connaissance du Profil Local de Santé de l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg et en débattre. Une consultation des pratiques de l'Administration communale sur le développement durable a permis de déceler tous les gestes positifs posés au quotidien et certaines actions à mettre en œuvre et encourageant des comportements plus durables tels que la pose de fontaines à eau,...

##### **Parties 3 et 4 – Diagnostic partagé et stratégie**

Les objectifs de développement ont été analysés et étudiés afin qu'ils s'intègrent dans les principes et les piliers du développement durable. Après le travail sur les forces, faiblesses, opportunités et menaces de la commune et après mise en lien avec la stratégie du PST, du plan stratégique du GAL et du PCDR de 1999, il en ressort six objectifs, dont deux par pilier (économique, social, environnemental).

##### **Parties 5 et 6 – Projets et tableau récapitulatif**

Lors des travaux, les participants étaient invités à évaluer chaque projet selon des critères spécifiques, en lien avec le développement durable.

Concrètement, les fiches-projets ont été conçues pour intégrer une grille d'analyse « développement durable » afin d'évaluer le caractère durable du projet et ses conséquences sur l'économie, l'environnement, la culture et le social.

Exemple de grille : *Entretenir et valoriser le petit patrimoine*

Pilier	Economique	Environnemental	Social
Evaluation	★	★★★	★★★★
Justification	<p>Ce projet participe à la promotion d'un tourisme diffus de qualité.</p> <p>Il constitue un point d'appel et de promotion pour le tourisme.</p> <p>Le géocaching est un autre type d'offre touristique.</p>	<p>Il favorise l'entretien des sites naturels.</p> <p>De plus, il permet d'améliorer la qualité du cadre de vie.</p>	<p>Les liens intergénérationnels seront renforcés.</p> <p>Ce projet incitera les habitants à sortir de chez eux, à échanger.</p> <p>Il est important de faire connaître le patrimoine local, qui apporte un témoignage du passé. Les publics visés sont autant les touristes de passage, les habitants ou les enfants.</p>

*Le projet participe au volet du développement durable :*

*0 étoile= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### **b) Une participation accrue**

A toutes les étapes de l'ODR - opération de développement rural, un effort particulier a été fait pour permettre à un maximum de citoyens et d'acteurs du territoire de prendre part à l'ODR. Les toutes-boîtes ont été utilisés à plusieurs reprises pour informer la population, des acteurs spécifiques ont été consultés en lien avec des projets (par exemple le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère à Haut-Fays), avec une thématique (par exemple, organisation d'une table-ronde réunissant les acteurs de la santé actifs sur la commune), avec un mandat (par exemple, consultation du conseil communal des enfants).

#### ***La participation d'un ménage sur six***

*L'opération de développement rural de Daverdisse se caractérise par le souhait d'être au plus près de la réalité de l'ensemble des citoyens. Pour ce faire, de nombreuses personnes ont été consultées aux différentes étapes de l'élaboration.*

*Au total pas moins de 122 personnes habitant la commune ont pris part à l'ODR, ce qui correspond à **16,4% des ménages** (après retrait des couples et enfants – résultats basés sur le nombre de ménages en 2013)*

### **c) L'adhésion à la Convention des Maires**

Dès le début de cette nouvelle opération de développement rural, la Commune a décidé de s'inscrire dans la Convention des Maires, en lien avec l'A21L. Pour ce faire, elle s'est adjoint le soutien de Pep's Lux, la cellule provinciale en charge des analyses carbone. Dans un premier temps, un diagnostic du territoire a été dressé sur base de l'année de référence 2006. Ensuite, la Commune a défini les grands axes de son action pour atteindre les objectifs de la Convention des Maires : pour 2030, réduction de 40% des émissions de CO<sub>2</sub>, production de 27% d'énergie renouvelable et étude de la vulnérabilité du territoire par rapport aux changements climatiques. Pour identifier les projets à mettre en place, la Commune a mis sur pied un comité de pilotage qui regroupe des représentants du Conseil communal, du personnel communal, de la CLDR-FRW, des techniciens.

## d) Une communication renforcée

### Le site web communal [www.daverdisse.be](http://www.daverdisse.be)

L'opération de développement rural – A21L est présentée sur le site internet communal, dans un onglet spécifique.

*Page du site communal de Daverdisse, consultée le 22 juillet 2015 à 11h27*

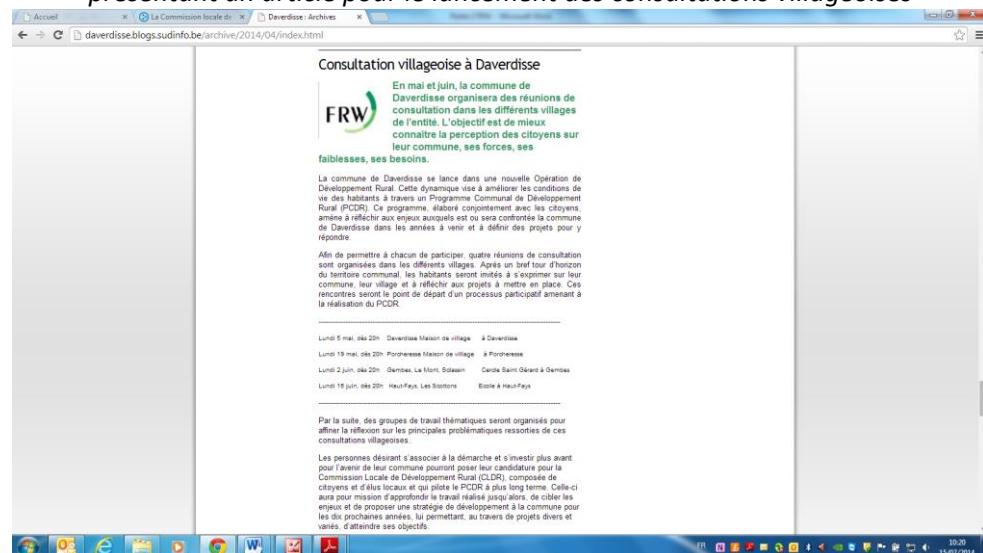


The screenshot shows the homepage of DAVERDISSE.be. The main navigation menu includes 'MA COMMUNE', 'LOISIRS', 'ECONOMIE', 'VIE POLITIQUE', 'SERVICES COMMUNAUX', 'AUTRES SERVICES', 'ENSEIGNEMENT', and 'BULLETIN COMMUNAL'. A banner at the top features a photo of a building and the text 'La Commission locale de développement rural'. The central content area is titled 'La Commission locale de développement rural' and contains text about the rural development operation, mentioning the PCDR (Programme Communal de Développement Rural) and the CLDR (Commission Locale de Développement Rural). It also provides contact information for the commune. On the right side, there is a weather forecast for Daverdisse (9° min, 20° max, sun icon) and a calendar for July 2014. A sidebar on the left includes a 'Se connecter' section. The bottom right corner of the screen shows the date and time: 10:16 15/07/2014.

### Le site web <http://daverdisse.blogs.sudinfo.be/>

Grâce aux relations nouées avec certaines personnes ressources, par ailleurs journalistes, les différentes phases d'élaboration du PCDR de la commune de Daverdisse ont reçu un accueil privilégié dans les médias locaux dont le blog Sudpresse, visité environ 6000 fois par mois.

*Page du blog Sudpresse de Daverdisse, consultée le 15 juillet 2015 à 10h20 présentant un article pour le lancement des consultations villageoises*



The screenshot shows a blog post titled 'Consultation villageoise à Daverdisse'. The post features a logo for 'FRW' (Fédération Régionale Wallonne) and text explaining the purpose of the consultations: to organize meetings in different villages to improve living conditions and gather citizens' opinions. It details the dates and locations of these meetings. Below this, another section discusses follow-up thematic working groups and the PCDR (Programme Communal de Développement Rural). The bottom of the page shows a list of comments. The date and time in the bottom right corner are 10:20 15/07/2014.

## Articles de presse

Plusieurs articles de presse ont été publiés dans la Revue communale ou dans les journaux locaux, soit pour annoncer les réunions, soit pour le suivi des projets DR de l'ancien PCDR.

Article paru dans le journal « *L'avenir du Luxembourg* », le 19 mars 2015

DAVERDISSE

## « Tenir compte de l'avis des citoyens »

**Après une première opération de développement rural début des années 2000, Daverdisse est repartie pour un tour.**

• Loïc MÉNAGE

La Commune de Daverdisse s'est lancée dans une opération de développement rural voici quelques mois. Un peu moins d'un an après les consultations villageoises, l'opération continue

tranquille son chemin. D'ailleurs, la Commission locale de développement rural a été installée le 9 octobre dernier. « La Commune de Daverdisse avait déjà connu une telle opération entre 1999 et 2009 », confie Maxime Léonet. Nous avons souhaité renouveler l'opération. Cela faisait plusieurs années que le projet était étudié. Pourquoi avoir relancé une telle chose ? Tout simplement pour faire le tour des villages et des thématiques. Nous voulons avoir un autre regard et entendre les besoins et idées de la population. C'est très important de tenir compte des avis des citoyens. » La population s'est montrée enthousiasmée par ce projet. En ef-

fet, les consultations villageoises ont été une réussite et les groupes de travail ont été très bien suivis. « Il s'agit d'un PCDR où l'on accorde une très grande importance au développement durable », précisent Sophie Orban et Pierre-Yves Muri, de la Fondation rurale de Wallonie. Tous les thèmes ont été étudiés, nous pensons par exemple à l'énergie, à la biodiversité ou encore aux circuits courts. Nous avons travaillé selon différents piliers, comme l'économie, le social, mais aussi l'environnement. Pour l'instant, nous sommes en train de réaliser un grand brainstorming. Les citoyens ont émis beaucoup d'idées. Quels sont les thèmes qui reviennent fréquemment ? Forcé-

ment, Daverdisse est une commune qui a ses spécificités, notamment suite à sa taille. Ici, nous avons remarqué que l'aspect préservation était très important. Nous avons également trouvé que les habitants avaient une vision plus transcommunale. »

**Parti pour dix ans**

De son côté, Maxime Léonet se réjouit des idées émises par la population : « Nous avons très peu d'idées farfelues, les citoyens restent les pieds sur terre », enchaîne le bourgmestre. De plus, un paquet d'idées coincide avec ce qui est mis en place par le Collège. Par contre, les projets prennent du temps. De petites actions pourront être menées à

court ou moyen terme, mais pour les gros projets, ils n'arriveront que pour la prochaine législature.

Quels seront les gros projets ? Pour l'instant, nous n'avons pas encore priorisé les actions. Personnellement, et je ne suis pas le seul, je suis étonné par le retour de la population. Les citoyens se disent d'ailleurs agréablement surpris. Un total de 36 personnes composent la CLDR, 6 membres politiques et 30 citoyens venus des différents endroits de la commune. »

A noter que le PCDR est en place, une fois accepté par la Région wallonne, pour une période de dix ans. Et que des subides très intéressants seront normalement accordés. ■

## Invitations multiples

Tant pour les réunions d'information et de consultation dans les villages que pour les groupes de travail thématiques, des toutes-boîtes ont été distribués afin de donner la possibilité au plus grand nombre de participer.

A ceux-ci s'ajoutaient des invitations personnalisées destinées aux personnes ayant marqué leur intérêt à participer, de même qu'à des acteurs clés en lien avec les thématiques abordées.

Enfin, tous les membres de la CLDR reçoivent une invitation personnalisée, soit par e-mail, soit par courrier postal.



Programme Commun de Développement Rural - Agenda 21 Local  
A l'attention des membres de la Commission Locale de Développement Rural de Daverdisse

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil communal a retenu votre candidature à la CLDR. Il tient à vous remercier de votre implication.

Nous vous invitons donc à la première réunion de CLDR qui se déroulera le

Jeudi 9 octobre 2014 à 20h  
Au Cercle paroissial, Rue du Chêne 10, à Haux-Fays

Ordre du jour de la réunion :

- ✓ Alice en place de la commission locale de développement rural (CLDR)
- ✓ Approbation du règlement d'ordre intérieur (ROI)
- ✓ Evaluation de la première opération de développement rural (ODR)
- ✓ Suivi des travaux
- ✓ Divers

Cette première rencontre sera l'occasion de nous présenter et de poser le cadre de nos futurs échanges grâce à une discussion sur le Réglement d'ordre intérieur (qui trouvera copie du préalable à la réunion). Ensuite, nous nous pencherons sur l'analyse et l'évaluation de la première opération de développement rural (ODR) basée sur vos avis respectifs. Enfin, la programmation de la suite des travaux vous sera proposée.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour la Commune de Daverdisse,

Sophie Orban et Pierre-Yves Muri

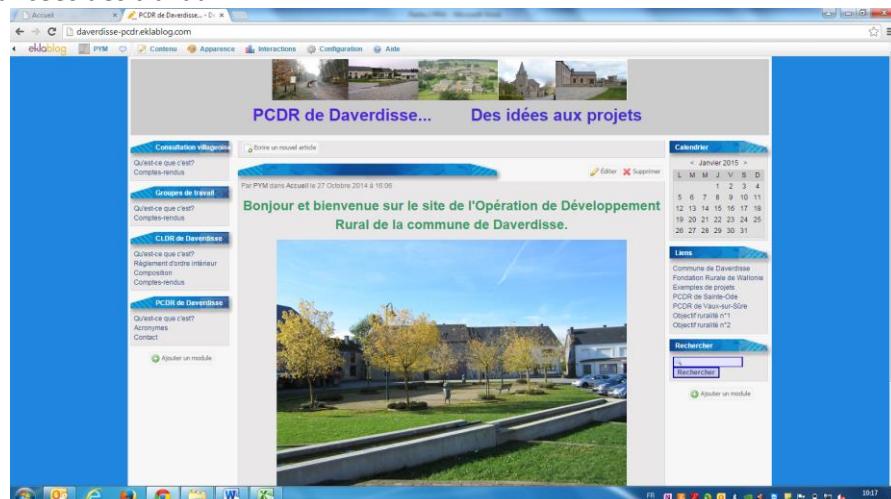
Agents de développement rural



Fondation Rurale de Wallonie  
Rue de France, 140 - 6920 Haux-Fays  
Tél. (065) 81 51 00 - e-mail : [maisonregionale@frw.be](mailto:maisonregionale@frw.be)  
[www.frw.be](http://www.frw.be)

## Blog de l'ODR <http://daverdisse-pcdr.eklablog.com/>

Un blog a été réalisé afin de permettre à toutes les personnes, directement impliquées dans l'élaboration du PCDR ou non, d'obtenir toutes les informations à son sujet et de pouvoir disposer des différentes avancées des travaux.



## 4. Le pilotage de l'opération de développement rural : les décisions officielles et les coordinations

---

### 4.1. Décisions officielles

- Le premier PCDR étant valide jusqu'au 31 décembre 2009, le Conseil communal a pris la décision le 8 novembre 2007 de le réviser et de solliciter l'accompagnement de la FRW pour ce faire.
- Le Ministre Di Antonio a adressé un courrier à la Commune de Daverdisse annonçant l'accompagnement FRW en 2013.
- Le 9 juillet 2013, le Conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation de marché pour la désignation d'un auteur de PCDR. Suite à la procédure de marché public, le Collège communal a désigné le bureau d'études Impact en tant qu'auteur de PCDR le 9 septembre 2013.
- Par sa délibération du 17 juin 2013, le Conseil Communal de Daverdisse, réuni en séance publique, a décidé de faire de son PCDR un Agenda 21 Local.
- Le 30 septembre 2014, le Conseil communal a approuvé la composition de la Commission Locale de Développement Rural et son règlement d'ordre intérieur le 2 avril 2015.
- Le 28 avril 2016, le Collège a approuvé l'avant-projet de PCDR.
- Le 23/05/2016, le Conseil communal de Daverdisse, réuni en séance publique, a approuvé le projet de PCDR-A21L et les premières demandes de convention en développement rural.

### 4.2. Coordinations

Plusieurs réunions d'information et de coordination, rassemblant la Commune, l'Auteur de programme et la FRW, se sont déroulées, tant avant le lancement du programme que tout au long de son élaboration.

*Principales réunions de coordination*

Date	Participants	Sujet
29 mai 2013	Commune, FRW	- Présentation de la FRW, de l'ODR Agenda 21 Local par M. Michel Jourez, en Collège communal
29 novembre 2013	Commune, FRW, bureau d'études Impact	- Organisation de l'ODR - Répartition des rôles
24 janvier 2014	Commune, FRW, bureau d'études Impact	- Visite de terrain pour mieux appréhender les spécificités du territoire
10 juillet 2014	Commune, FRW, bureau d'études Impact	- Bilan des consultations dans les villages - Suites de l'ODR
5 septembre 2014	Commune, FRW, bureau d'études Impact	- Remarques sur la partie 1
23 septembre 2014	Commune, FRW	- Candidatures CLDR
7 octobre 2014	FRW, bureau d'études Impact	- Préparation des groupes de travail thématiques
19 février 2015	FRW, bureau d'études Impact	- Echange sur les apports des groupes de travail thématiques - Travail sur les enjeux

Date	Participants	Sujet
<b>4 mars 2015</b>	Commune, FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retour des groupes de travail thématiques</li> <li>- Préparation de la suite des travaux</li> <li>- Rapport annuel</li> </ul>
<b>16 avril 2015</b>	FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echange sur les enjeux considérés comme prioritaires</li> </ul>
<b>21 mai 2015</b>	Commune, FRW, ORES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclaircissement sur certains projets</li> </ul>
<b>15 juillet 2015</b>	Commune, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eclaircissement sur projets du lot 1</li> </ul>
<b>16 juillet 2015</b>	Commune, FRW	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation et programmation des futures étapes de l'ODR</li> </ul>
<b>8 octobre 2015</b>	FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echange sur les dernières étapes du PCDR</li> <li>- Programmation de la rédaction finale du document</li> </ul>
<b>22 octobre 2015</b>	Commune, FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des plans et esquisses des projets du lot 1</li> <li>- Echange sur la finalisation du PCDR</li> </ul>
<b>12 février 2016</b>	Commune, FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remarques sur l'avant-projet de PCDR</li> </ul>
<b>22 mars 2016</b>	Commune, FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relecture de l'avant-projet de PCDR</li> </ul>
<b>18 avril 2016</b>	Commune, FRW, bureau d'études Impact	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relecture de l'avant-projet de PCDR</li> </ul>

A noter qu'au-delà des rencontres formelles, les agents de développement de la FRW, l'auteur de programme et la Commune (élus ou techniciens) se sont régulièrement coordonnés afin de faire le point sur les apports des réunions et préparer les suivantes via des échanges téléphoniques ou courriers électroniques.

## 5. Préparation de l'opération de développement rural : Connaissance du terrain, rencontre des personnes ressources

---

Afin de se familiariser avec le territoire communal, les agents de développement et l'auteur de programme ont effectué quelques visites de terrain, et notamment une en présence du Collège, le 24 janvier 2014.

Parallèlement aux réunions avec le Collège, ils ont rencontré un certain nombre de personnes ressources. L'objectif de ces rencontres était de faire le point sur les atouts et faiblesses de la commune, des villages et dans des thématiques spécifiques et d'identifier d'éventuels besoins ou débuts de pistes. L'intérêt était également de s'assurer un relais vers la population – le meilleur média de communication restant le bouche à oreille.

Ces entretiens étaient menés sur base d'un guide d'entretien semi-directif. Pour instaurer la confiance, les propos ont été récoltés et traités avec une certaine confidentialité.

*Liste des personnes ressources rencontrées*

Dates	Noms	Fonctions
01/04/2014	Balfroid Ludovic	Directeur d'école
01/04/2014	Jacquemin Marie-Françoise	Directrice d'école
01/04/2014	Nicolas Marie-Noëlle	Présidente du centre touristique, conseillère
01/04/2014	Stalmans Francine	Présidente du syndicat d'initiative
10/04/2014	Grégoire Stéphanie	Echevine
10/04/2014	Grofils Firmin	Echevin
10/04/2014	Léonet Maxime	Bourgmestre
10/04/2014	Vincent Jean-Claude	Echevin
17/04/2014	Daron Luc	Président de CPAS
17/04/2014	Gilissen Jean	Chef de cantonnement au DNF
17/04/2014	Jeanbaptiste Daniel	journaliste
17/04/2014	Servais Annick	Secrétaire du CPAS
17/04/2014	Stuerebaut Joëlle	Responsable de l'ACRF
18/04/2014	Collin Lucien	Représentant de Porcheresse 2014, aînés
28/04/2014	Kiebooms Cécile	Directrice générale
28/04/2014	Ménager Loïc	Journaliste
28/04/2014	Moinil Lora	Coordinatrice de l'ATL

### Les résultats

Les principales forces, faiblesses et pistes de projets évoquées lors de ces rencontres ont été intégrées aux résultats des consultations villageoises et présentées lors de la réunion de synthèse en septembre 2014, pour être approfondies dans les groupes de travail.

## 6. L'information et la consultation des citoyens

### 6.1. Réunions dans les villages – mai et juin 2014

#### a) Communication

Un toutes-boîtes présentant toutes les dates de réunion a été distribué avant le début des séances. Un second toutes-boîtes spécifique à chaque village a été envoyé une quinzaine de jours avant chaque séance.

Des articles ont été insérés dans le bulletin communal, dans les journaux « L'Avenir du Luxembourg » et « La Meuse », ainsi que sur le blog « Sudpresse » de la commune de Daverdisse.

#### Toutes-boîtes envoyé dans les villages



Article paru dans le journal « L'avenir du Luxembourg »,  
le 30 avril 2014

#### DAVERDISSE Consultations villageoises

La commune de Daverdisse se lance dans une nouvelle opération de développement rural. Elle invite la population à prendre part à l'élaboration de son nouveau PCDR. Pour ce faire, quatre réunions de consultations villageoises sont prévues. La première aura lieu ce lundi 5 mai à la maison de village de Daverdisse. Début de la réunion à 20 h. Après un bref tour d'horizon de la commune, les habitants seront invités à s'exprimer sur leur commune, leur village : leurs atouts, leurs faiblesses et ce qu'il faudrait faire. « L'objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants à travers un programme communal de développement rural », indique Pierre-Yves Muri, de la Fédération rurale de Wallonie. Ce programme amène à réfléchir aux enjeux auxquels la commune est ou sera confrontée dans les années à venir. En définissant des projets pour y répondre pour les dix prochaines années. » ■

#### D'autres dates

En plus de Daverdisse, trois autres consultations sont prévues. Voici les autres dates : le 19 mai à la maison de village de Porcheresse, le 2 juin au cercle Saint-Gérard de Gembloux et le 6 juin à l'école de Haut-Fays. Céleste Kieboom, 061/53.01.94, ou Pierre-Yves Muri au 061/45.03.00

#### b) Objectifs

L'objectif de ces séances était de récolter les avis d'un maximum d'habitants, en venant les rencontrer dans leur village. Ils étaient invités à s'exprimer sur les atouts, faiblesses et besoins relatifs à leur village et à la commune en général.

#### c) Méthode

La commune se composant de quatre villages, il a été convenu d'organiser une séance dans chacun d'eux afin de venir au plus près des habitants. La structure de la réunion était à chaque fois la même :

1. Le bourgmestre introduit la soirée par la présentation des agents de développement et des raisons qui ont conduit la Commune à consulter à nouveau sa population.
2. Les agents de développement expliquent la politique de développement rural (les principes, les partenaires, le PCDR,...) et la volonté de la Commune de s'inscrire dans la réalisation simultanée d'un A21L (PCDR/A21L). Ils dressent également un bref bilan des projets réalisés dans le cadre du premier PCDR.
3. La soirée se poursuit par la présentation à travers un PowerPoint du portrait de la commune, vue sous ses principaux atouts, faiblesses, menaces et opportunité, dans un contexte global (cf. le

- Présentation AFOM illustrée du territoire

- Méthode adaptée du world café

document repris en annexe). Les participants ont tout le loisir de poser des questions d'éclaircissement.

4. Les habitants sont ensuite invités à se répartir en deux groupes, chacun accompagné par un agent de la FRW qui anime et fait le rapport. Ils peuvent s'exprimer sur les atouts et opportunités, les faiblesses et menaces du territoire, ainsi que sur des pistes d'actions éventuelles ; la réflexion est organisée autour des piliers du développement durable, à travers des grilles illustrées d'icônes et mots-clés. Après un certain temps, les groupes sont inversés ; le second groupe complétant la réflexion du premier. Par cette méthode, chaque personne peut donner son avis sur l'ensemble de la matière en lien avec les trois volets du développement durable, à savoir :
  - Vivre ensemble à Daverdisse (aspect social)
  - Habiter à Daverdisse (aspect environnemental)
  - Travailler, entreprendre et consommer à Daverdisse (aspect économique)

Daverdisse : Réunion d'information et de consultation de la population			
Thème n°1: Vivre ensemble à DAVERDISSE			
Services à la population, sociaux, santé, Etc...	Ce qui va bien, les atouts à valoriser, les opportunités, les ressources sur lesquelles on peut appuyer le développement durable et rural de la commune	Ce qui va moins bien, les faiblesses auxquelles il faut remédier, les menaces pour le développement durable et rural de la commune	Projets évoqués
Services à la population, sociaux, santé, Etc...  Enseignement  Liens/mixité/cohésion sociale  Solidarité 			

5. Pour conclure la soirée, les agents de développement annoncent la réunion de synthèse et proposent des formulaires d'inscription aux groupes de travail thématiques et à la CLDR.

#### *Photos des réunions dans les villages*



Daverdisse – le 5 mai 2014

Porcheresse – le 19 mai 2014

Gembes – le 2 juin 2014

Haut-Fays – le 16 juin 2014

## 6.2. Réunion de synthèse du 18 septembre 2014

### a) Communication

Afin de permettre à tous les habitants de prendre connaissance des résultats des consultations villageoises, option a été prise d'envoyer une invitation par toutes-boîtes à l'ensemble de la population. A celle-ci s'ajoutent des invitations plus ciblées aux personnes ayant participé aux séances précédentes.

### b) Objectif

Le but principal était de présenter aux habitants les résultats de la consultation villageoise, ainsi que de les informer sur les missions, l'objet de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et des groupes de travail thématiques, afin de susciter des candidatures.

### c) Méthode

Une seule séance a été organisée à l'attention de tous les habitants, à Haut-Fays. Elle s'est organisée de la manière suivante :

- Après un rappel de la politique de développement rural, les agents de développement précisent les différentes étapes de l'opération en insistant sur les phases où la participation de la population est prépondérante.
- Le cœur de la séance est consacré à la présentation de la consultation, en termes de participation et de résultats. Des schémas heuristiques par village et par axe sont proposés en guise de synthèse ; ainsi qu'un résumé des principaux éléments à approfondir en groupes de travail thématiques.
- Les agents de développement remettent au Collège la « liste de gestion communale ordinaire » qui reprend les idées émises par les habitants qui peuvent aisément être mises en œuvre par les ouvriers communaux, sans nécessiter de subsides.
- Une séance de questions / réponses clôture cette restitution.
- La suite de l'opération est finalement expliquée. Un nouvel appel à candidatures pour les groupes de travail thématiques et la CLDR est également lancé.

Présentation par schémas heuristiques



## 6.3. Fréquentation

Villages	Lieux	Dates	Nombre de participants
Daverdisse	Maison de village	5 mai 2014	21
Porcheresse	Maison de village	19 mai 2014	18
Gembes	Cercle Saint-Gérard	2 juin 2014	13
Haut-Fays	Administration communale	16 juin 2014	12
Synthèse	Salle Saint Remacle Haut-Fays	18 septembre 2014	36
		Total	100 personnes

Au total, 64 personnes ont participé aux 4 réunions villageoises qui se sont tenues en mai et juin, et 36 à la synthèse. Le Collège était quelque peu déçu par la relativement faible participation de la population du plus gros village, à savoir Haut-Fays. Cependant, il faut souligner la forte implication du village de Daverdisse.

## 6.4. Résultats

Lors de ces réunions, les habitants se sont exprimés longuement sur leur perception de leur village, de leur commune. A la suite des réunions dans les quatre villages, les agents de la FRW ont réuni la matière évoquée dans trois schémas heuristiques, correspondant chacun à un pilier du développement durable. Cette matière a été retravaillée et approfondie par la suite dans les groupes de travail thématiques.

Les schémas heuristiques, outils visuels, ont été utilisés pour synthétiser les informations recueillies lors des consultations villageoises et des rencontres avec les personnes ressources (schémas disponibles ci-dessous). De cette manière, il était plus aisé de cerner des tendances pour chacun des piliers du développement durable.

Afin de compenser l'« esprit de clocher » encore fort présent sur la commune, tant les schémas que le compte rendu global ont mixé l'information recueillie dans l'ensemble des villages. L'objectif était d'induire une vision davantage communale.

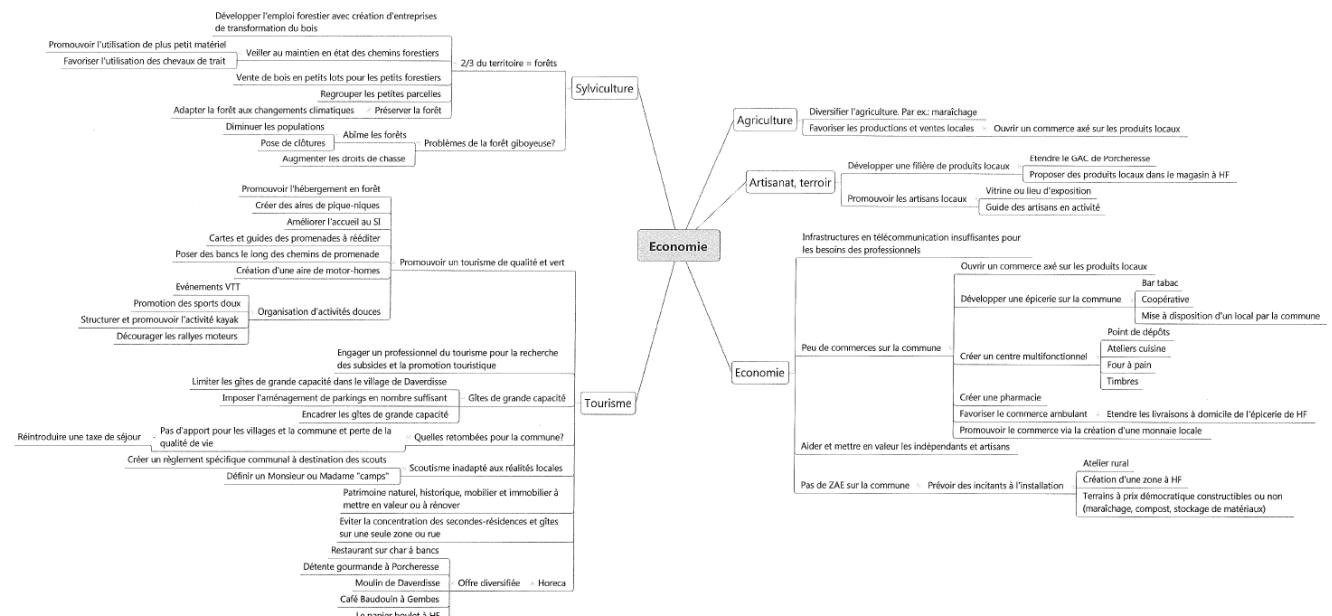
Un compte rendu global a été rédigé pour les quatre réunions d'information-consultation villageoise ; il a été envoyé à tous les participants par courrier postal avant la réunion de synthèse.

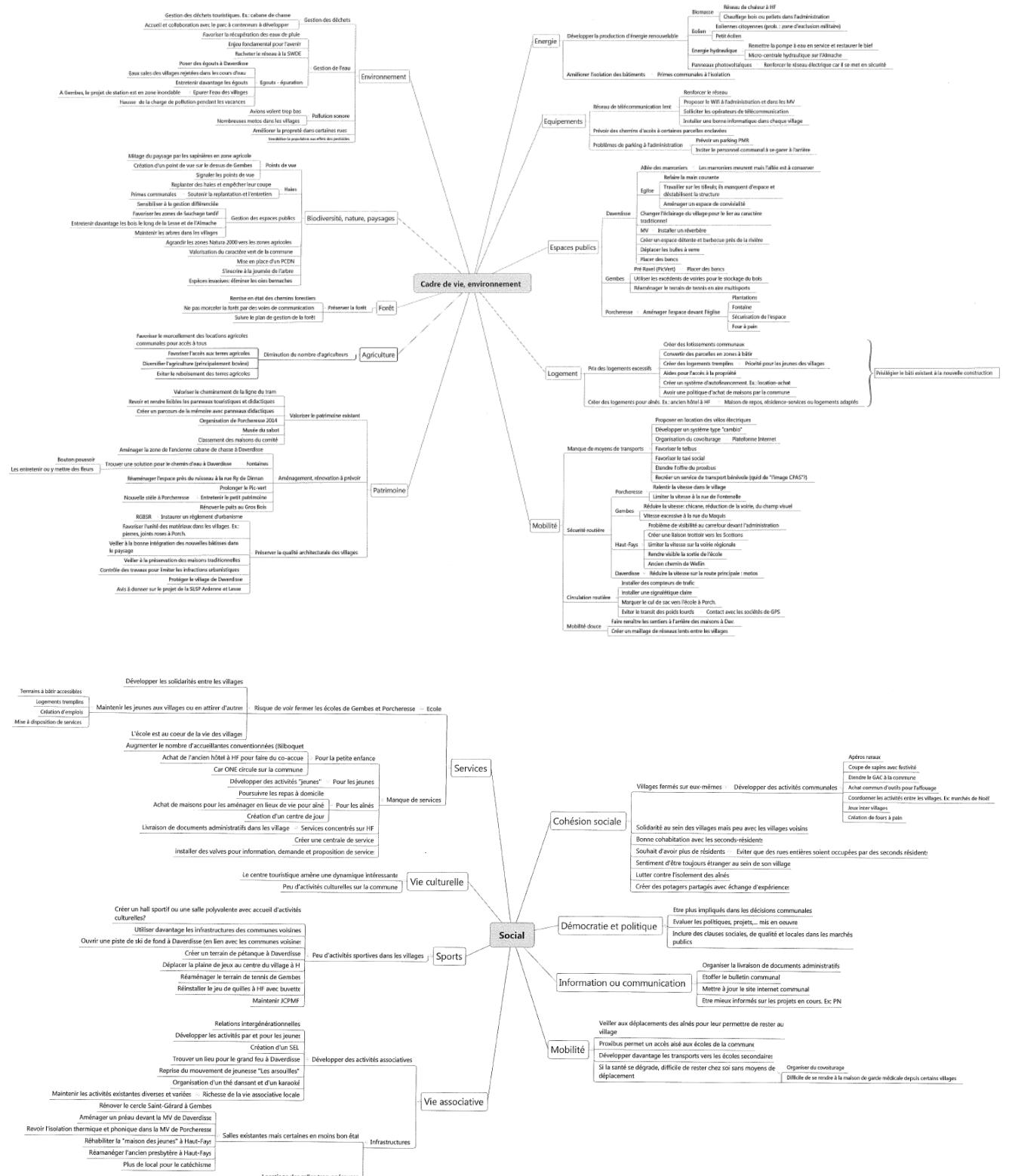
Les thématiques du tourisme, des commerces et des services, de la couverture internet, des activités villageoises, des produits locaux, ont été abordées par tous les villages. De même, il paraît important de préserver les caractéristiques et atouts des villages, qu'il s'agisse du patrimoine naturel (forêt), historique, mobilier ou immobilier.

D'une manière générale, tous les thèmes ont été balayés. Ils ont été approfondis en groupes de travail. Tous les éléments sont repris dans le compte rendu global inséré dans les annexes du PCDR.

À la réunion de synthèse, une liste « de gestion communale ordinaire » a été remise au Collège qui a pu ainsi commencer les premières réalisations qui tenaient à cœur des citoyens. Un certain nombre de personnes ont manifesté leur intérêt pour les groupes de travail et certains ont posé leur candidature pour la CLDR.

Les schémas heuristiques présentés à la réunion de synthèse :





## 7. La consultation de publics spécifiques

### 7.1. Daverdisse, en route vers le développement durable...

Le 5 mai 2014, en prélude à la consultation villageoise, l'Administration communale a été consultée de manière spécifique afin d'impliquer chacun des membres du personnel dans l'élaboration du PCDR-agenda 21 local et ainsi leur permettre d'être des relais auprès de la population qu'ils côtoient au quotidien.

21 personnes issues des services généraux de l'Administration (secrétariat, urbanisme, conseiller en énergie, ATL, écoles), du CPAS, des ouvriers forestiers, des ouvriers de voirie ont mené un travail d'inventaire des pratiques de l'administration. Cela a permis de prendre conscience des efforts déjà réalisés et d'identifier des mesures à mettre en place en vue d'améliorer leur pratique en matière de mobilité, d'énergie (chauffage, électricité,...), d'environnement (gestion différenciée, opération propreté,...) de consommation diverse, etc.

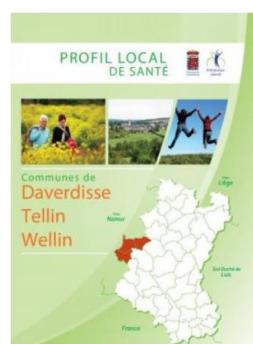
Ces éléments sont mis en lien avec le plan d'actions de la Convention des Maires.



### 7.2. Une table-ronde de la santé

Le 28 septembre 2015, la Commune, en collaboration avec l'Observatoire de la Santé de la Province de Luxembourg et les agents de développement de la FRW, a convié à une table-ronde l'ensemble des professionnels de la santé actifs sur le territoire communal.

La rencontre a commencé avec la présentation du Profil Local de Santé de Daverdisse. Le PLS est une photographie de la situation sanitaire et sociale de la commune. Il s'agit d'une compilation de données sur différents thèmes tels que la population (natalité, vieillissement par exemple), les facteurs socio-économiques, l'offre de soins,... Vu la taille de la commune et dans le but de rendre les chiffres plus significatifs, l'Observatoire de la Santé a dû étendre certaines analyses aux communes voisines de Wellin et Tellin.



Après la présentation, un débat s'est ouvert afin de déceler des pistes pour relever certains défis spécifiques à Daverdisse en matière de santé. Les principaux éléments ressortant du débat portent sur les campagnes de dépistage du cancer du sein, le vieillissement de la population, la solidarité entre les générations, l'accueil temps libre (ATL), le manque d'activités pour les 12-18 ans, l'hygiène,...

La réflexion autour de l'alimentation saine et des activités pour les jeunes a été poussée plus en avant ; rejoignant les pistes émises lors des consultations et groupes de travail, cette préoccupation a été relayée à la CLDR.

### 7.3. Appel à projets « Ener'jeunes »

En parallèle à la consultation de la population, le Conseil communal des Enfants (composé de 9 représentants élus dans les écoles communales) a été invité à participer à l'opération de développement rural.

Lors de la rencontre du 26 mars 2015, les agents de développement ont très brièvement expliqué aux enfants le contexte de leur intervention et ce qui était attendu de la part des conseillers. Les enfants ont ensuite mené une réflexion sur les gestes à poser en faveur du développement durable, dans les domaines de la mobilité, de l'énergie, des déchets, de l'eau et du social.

Lors de la séance du 20 avril 2015, le Conseil communal des enfants a décidé de s'inscrire dans l'appel à projets « éner'jeunes », avec l'accompagnement du Creccide (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie). Après clarification des attentes des jeunes conseillers, décision est prise de mettre en place un « **concert énergie** ».

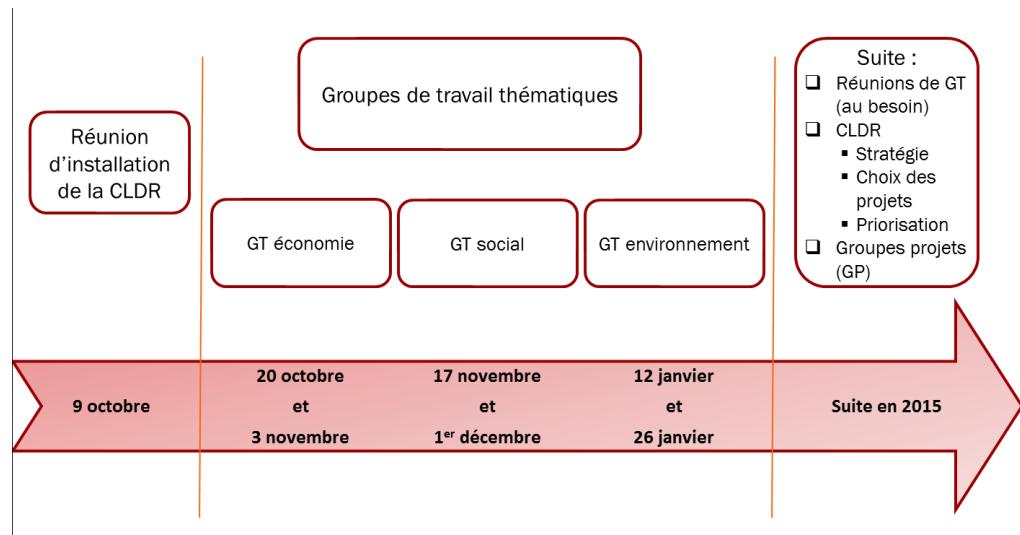
Cela consisterait en un concert avec des chansons chantées par des enfants, entourés par un décor constitué d'objets de récupération et d'instruments confectionnés par les enfants eux-mêmes. Des poubelles décorées par les enfants et des panneaux de sensibilisation à l'énergie créés par les écoles ou le CCE seraient disposés dans la salle.

Les sensibilités et idées des enfants ont été relayées à la CLDR.



Séance du 26/03/2015

## 8. Les groupes de travail thématiques



Six séances thématiques ont été organisées avec la population entre le 20 octobre 2014 et le 26 janvier 2015. Celles-ci ont été organisées sur base des trois piliers du développement durable. Les groupes de travail thématiques étaient composés par toute personne intéressée.

### 8.1. Préparation

Une attention particulière a été accordée à la préparation des groupes de travail afin de tirer le plus grand profit de ces séances de réflexion. La préparation de l'étape « Groupes de travail » a été entamée dès la fin de la phase de consultation villageoise, lors de la préparation du retour à la population (réunion de synthèse) et finalisée lors de réunions de coordination avec le Collège. Les schémas heuristiques ont d'ailleurs été construits en ce sens, en organisant l'information récoltée par pilier.

De plus, sur base de la consultation des habitants dans les villages et du diagnostic socio-économique réalisé en amont, l'auteur de programme a proposé des grilles AFOM et des enjeux sur chacune des thématiques évoquées dans les GT.

Ainsi, la matière a été répartie en fonction des trois piliers du développement durable :

- Economique : Services, tourisme, agriculture, sylviculture, artisanat, terroir, commerces, mobilité
- Social : Cohésion sociale, information et communication, démocratie, vie associative, culturelle et sportive, logement, le tout en lien avec différents publics cibles (jeunes, petite enfance, aînés, personnes handicapées,...)
- Environnemental : Biodiversité, paysage, nature, aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, espaces publics

### 8.2. Communication

Toujours dans le but de permettre à un maximum d'habitants d'être tenus informés des avancées de l'opération et de participer aux groupes de travail thématiques, un toutes-boîtes a été de nouveau distribué. De plus, une invitation personnelle a été envoyée à toute personne ayant participé à une des précédentes réunions.

Les membres de la CLDR, installée le 9 octobre 2014, ont été étroitement associés aux groupes de travail. Ils ont répondu présents aux différentes séances.

A noter que selon les thèmes abordés, des personnes directement concernées par le thème ont également été personnellement invitées (agriculteurs, forestiers, GAC, par exemple).

### Invitation et calendrier des réunions thématiques

Opération de Développement Rural FRW

Participez à l'élaboration du nouveau Programme Communal de Développement Rural (PCDR) !

Deux soirées de travail sur le thème de l'économie sont organisées les lundis 20 octobre et 3 novembre dès 20h au Cercle Saint-Gérard à Gembes

Ayant marqué votre intérêt à participer aux groupes de travail thématiques, nous avons le plaisir de vous inviter personnellement à ces rencontres. Lors de ces réunions, nous vous proposerons de rédiger aux enjeux et les projets économiques à mettre en place pour l'ensemble de votre commune. Cela se fera dans le cadre des réunions publiques lors des consultations villageoises et des appports de l'Autorité de PCDR, le bureau d'études Impact.

L'économie est ici à prendre au sens large. Seront dès lors abordés la agriculture, le tourisme, l'agriculture, l'artisanat, le territoire, les commerces, les entreprises, les indépendants, l'emploi, la mobilité, etc.

Les réunions s'inscrivent dans un cycle de trois doubles soirées de travail :

Dates et heures	Thèmes	Villages concernés	Salles
20 octobre et 3 novembre	Economie	Ensemble de la commune	Cercle Saint-Gérard Gembes
17 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre	Social	Ensemble de la commune	Maison de village Porcheresse
12 et 26 janvier	Environnement, cadre de vie	Ensemble de la commune	Maison de village Daverdisse

COMMUNE DE DAVERDISSE  
Code Insee: 69133  
Grand Place 1 - 69229 Haut-Pays  
043/53.01.94 cercle.lesboeufs@wanadoo.be

OPÉRATION RURALE DE WALLONIE  
Sophie Orlan et Pierre-Yves Muir  
Rue de France, 35a - 6730 Montigny  
033/44.02.02 s.orlan@rue.be/pmu@rue.be

Dates et heures	Thèmes	Villages concernés	Salles
20 octobre et 3 novembre	Economie	Ensemble de la commune	Cercle Saint-Gérard Gembes
17 novembre et 1 <sup>er</sup> décembre	Social	Ensemble de la commune	Maison de village Porcheresse
12 et 26 janvier	Environnement, cadre de vie	Ensemble de la commune	Maison de village Daverdisse

### 8.3. Objectifs

Ces groupes de travail avaient pour objectif de mener une réflexion approfondie, basée sur les résultats des réunions de consultation villageoise et sur la description des données socio-économiques. L'idée était de préparer la réflexion de la CLDR en lui proposant des enjeux, des grilles AFOM et des pistes de projets et d'actions concrètes.

### 8.4. Méthode

Les groupes de travail ont été organisés autour de trois thèmes :

- Aspect environnemental
- Aspect social
- Aspect économique

Grilles AFOM et enjeux

Vers le diagnostic partagé

Chaque thème a fait l'objet de deux réunions, permettant de travailler sur une partie des thématiques de chaque pilier. La structure de chaque séance était similaire :

1. Les agents de développement apportent des précisions sur les différentes thématiques via des supports et des outils diversifiés, adaptés aux thématiques abordées (présentations, orthophotoplans, plan de secteur, parcellaires, vidéos, quizz, etc.).
2. Ensuite, l'auteur de programme présente le diagnostic complété par les résultats de la consultation, ceci dans le but d'amender puis de valider le diagnostic partagé. Ces éléments sont présentés via des tableaux AFOM, suivis de toute une série d'enjeux qui en découlent.
3. Les participants sont amenés à réagir, en sous-groupes animés par les agents de développement, sur les grilles AFOM, à examiner chaque enjeu (d'accord/pas d'accord avec le fait qu'il s'agisse d'un enjeu important pour les dix prochaines années et les raisons des choix posés) et à faire des ajouts (remarques et suggestions).

Les grilles AFOM ainsi que les enjeux sont intégrés dans la partie III du PCDR.

4. L'étape suivante consiste à faire émerger des projets en réponse aux enjeux validés. Les participants s'expriment sur les projets déjà évoqués lors des consultations villageoises et des rencontres de

personnes ressources, issus du précédent PCDR et du PST. Ils sont débattus et des nouvelles idées sont apportées.

5. Les animateurs présentent les résultats des sous-groupes, sur base des notes prises sur de grands post-it (effet visuel). Les participants peuvent ajouter des commentaires.

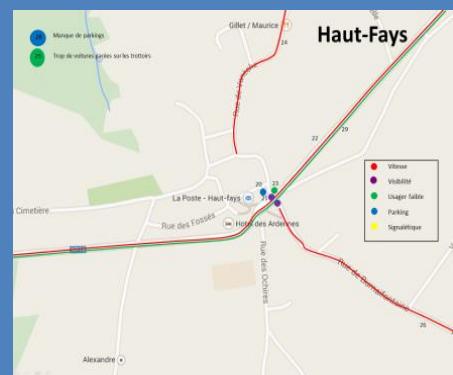
## La sécurité routière : une attention particulière

Pour identifier les points noirs de sécurité routière, les villageois ont complété des fiches descriptives reprenant la localisation, le type de problème,...

A la réunion suivante, les agents de développement ont présenté les résultats de ce sondage sur des cartes mettant en évidence les différentes problématiques.

Sécurité routière - Recensement des endroits problématiques  
Cochez les cases puis complétez

<b>Localité</b>	<b>Problématique</b>
<input type="checkbox"/> Daverdisse	<input type="checkbox"/> Marque de parking
<input type="checkbox"/> Gembls	<input type="checkbox"/> Trop de voitures garées sur les trottoirs
<input type="checkbox"/> Haut Fays	
<input type="checkbox"/> Le Mont	
<input type="checkbox"/> Les Scontons	
<input type="checkbox"/> Porcheresse	
<input type="checkbox"/> Sclassin	
<b>Localization précise et détail de la problématique</b>	
<b>Piste de solution</b>	



Afin de traiter ces éléments correctement, la Commune a décidé de créer une **Commission sécurité routière** composée de 11 membres de la CLDR et 2 représentants du Collège. Son objectif est d'identifier les principales problématiques et de prioriser les interventions communales. Un budget annuel de 5.000€ est dégagé par la Commune pour permettre une action pertinente sur le terrain.

Cette commission s'est réunie le 8 septembre 2015 pour faire le point sur les projets en cours, les endroits les plus dangereux, ... Et une visite de terrain a été organisée le 8 octobre 2015 avec la DGO1 – Mme Corine Lemense, et le Commissaire Voyer – M. Marc Malet. Les membres ont ainsi pu échanger sur les solutions potentielles et prendre connaissance de cette réglementation spécifique. La Commune introduira des dossiers de demande de subsides lors des appels à projets.



## 8.5. Fréquentation

Villages	Lieux	Dates	Nombre de participants
Economie I	Cercle St-Gérard à Gembes	20 octobre 2014	25
Economie II	Cercle St-Gérard à Gembes	3 novembre 2014	27
Social I	Maison de village de Porcheresse	17 novembre 2014	31
Social II	Maison de village de Porcheresse	1 <sup>er</sup> décembre 2014	24
Environnement I	Maison de village de Daverdisse	12 janvier 2015	42
Environnement II	Maison de village de Daverdisse	26 janvier 2015	27
		<b>Total</b>	<b>176</b>

Ces groupes de travail thématiques ont connu une excellente participation de la population, tant en termes de résultats que de participants, au regard du nombre total d'habitants.

Au total, 57 personnes différentes ont participé aux groupes de travail thématiques. Ce qui est surtout marquant, c'est le nombre de réunions auxquelles chacun a participé.

## 8.6. Résultats

Comme dit précédemment, en regard du diagnostic partagé (issu des résultats de la consultation et des analyses socio-économiques), l'Auteur proposait une série d'enjeux sur lesquels agir dans les dix ans à venir sur la commune de Daverdisse. Les débats étaient ensuite centrés sur certaines pistes d'actions et de projets.



Le fruit du travail réalisé lors des six réunions a été compilé dans une base de données et a enrichi les tableaux AFOM présentés par l'Auteur.

Les 221 pistes proposées ont été inscrits dans un tableau de synthèse reprenant les besoins de la population, les forces, faiblesses, menaces et opportunités y liées ainsi que les pistes évoquées afin d'y remédier ou d'y faire face (ces tableaux ont servi de base aux travaux de la CLDR).



La méthode utilisée tout au long de l'opération de développement rural est celle de l'entonnoir : le but est de récolter un maximum d'idées au départ, puis de les passer par différents filtres progressifs tout au long de la réflexion, pour ne retenir que les idées les plus porteuses et pertinentes.

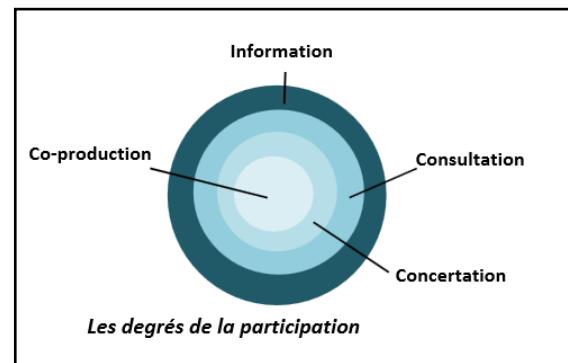
Le contenu de cette matière figure dans les comptes rendus des réunions, repris dans les annexes de ce PCDR.



## 9. La Commission Locale de Développement Rural

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été mise en place après les réunions d'information dans les villages. Cela a eu pour avantage d'associer la CLDR à chaque étape de l'élaboration du PCDR, c'est-à-dire :

- ✓ La CLDR, par sa fonction de relais avec la population, a assuré un rôle d'**information** tout au long du processus.
- ✓ Elle a été l'acteur principal de la **consultation** : en participant aux groupes de travail thématiques, elle a pu échanger, entendre les idées proposées par les habitants et faire le lien avec ses futurs travaux (conception de la stratégie et diagnostic partagé).
- ✓ Elle a été un lieu de **concertation** permettant de définir les priorités avec les autorités communales et les différents intervenants qui ont été invités tout au long du processus.
- ✓ C'est aussi grâce à la dynamique de réflexion de la CLDR que la définition des projets a fait l'objet d'une **coproduction** essentielle pour garantir une réponse adaptée aux besoins réels. Les membres de la CLDR ont travaillé à la définition du Programme Communal de Développement Rural.



### 9.1. Mise en place

Depuis la première opération de développement rural, la CLDR suivait la mise en œuvre des projets et des actions du PCDR. Elle s'est réunie une dernière fois le 24 février 2014, ce qui fut l'occasion pour les membres de faire part de leurs remarques sur l'opération écoulée et leurs suggestions pour le travail à venir.

Pour renouveler la CLDR, un courrier d'inscription a été envoyé aux anciens membres de la CLDR, un appel à candidatures a été lancé lors des réunions d'information-consultation. Un toutes-boîtes d'invitation aux consultations villageoises reprenant un formulaire d'inscription a aussi été distribué à tous les ménages de la commune. De plus, un article est paru sur le blog Sud-Presse de la commune, blog consulté entre six et sept mille fois par mois.

Le Conseil communal a approuvé la nouvelle composition de la CLDR lors de la séance du 30 septembre 2014. Sur l'ensemble des candidatures reçues, cinq n'ont pas été retenues : en effet, il a été décidé de limiter à deux le nombre de membres CLDR domiciliés à la même adresse et d'éviter une surreprésentation des conseillers du CPAS.

### 9.2. Composition

La CLDR de Daverdisse compte 36 membres dont 6 conseillers communaux.

A noter que le règlement d'ordre intérieur indique que tous les membres, qu'ils soient effectifs ou suppléants, ont le droit de voter. Par ailleurs, la Commune a préféré laisser davantage de places aux citoyens et ne présenter que six conseillers et non neuf, ce qui aurait correspondu à l'ensemble du Conseil communal.



*Membres de la CLDR en septembre 2014*

<b>Effectifs</b>						<b>Fonctions</b>	<b>Né en</b>
M.	Léonet	Maxime	rue de Gedinne	32	Haut-Fays	bourgmestre	1974
M.	Grofils	Firmin	Rue de Graide	101	Porcheresse	échevin	1946
M.	Merny	J.-Luc	rue de Graide	90	Porcheresse	conseiller	1963
M.	Adam	J.-Benoît	rue du Pont Gaty	3	Haut-Fays	agent DNF	1971
M.	Baijot	Pol	rue de Gedinne	29	Haut-Fays	retraité directeur général	1950
M.	Bosseaux	Michel	chemin de Rochette	2	Haut-Fays	directeur technique	1957
M.	Burtomboy	Denis	rue Paul Dubois	37	Daverdisse	employé	1978
M.	Collin	Lucien	rue de Fontenelle	25	Porcheresse	retraité fonctionnaire RW	1946
Mme	Cornet	Maryse	Ancien chemin de Wellin	102	Haut-Fays		1962
M.	de Cartier d'Yves	J.-Philippe	rue des Barbouillons	8 A	Daverdisse	architecte d'intérieur	1956
M.	Incoul	Roland	rue de Redu	35	Porcheresse	retraité enseignant	1952
M.	Jacquet	Johan	Culot de Lahaut	78	Porcheresse	ingénieur	1979
Mme	Lambert	Dominique	rue des Routis	29	Daverdisse	employée	1962
M.	Léonet	Nicolas	rue de Vonèche	164	Haut-Fays	employé	1972
M.	Merny	André	rue de la Strée	7	Gembes	retraité menuisier	1948
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Culot de Lahaut	79	Porcheresse	entrepreneur	1958
M.	Verbeek	Pierre	rue de Banet Sart	23	Daverdisse	ingénieur	1949
M.	Wuidar	Maurice	chemin du Chênelisse	21	Gembes	retraité DNF	1951

<b>Suppléants</b>						<b>Fonctions</b>	<b>Né en</b>
Mme	Grégoire	Stéphanie	voie de Cribôle	3	Haut-Fays	échevine	1975
M.	Vincent	Jean-Claude	rue des Buts	3	Haut-Fays	échevin	1974
M.	Cariaux	Christian	rue de Burnaifontaine	1	Haut-Fays	conseiller	1957
M.	Balfroid *	Ludovic	Rue des Routis	27 C	Daverdisse	enseignant	1982
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	Daverdisse	employé + agriculteur	1969
M.	Charlotiaux	André	rue des Routis	27 D	Daverdisse	retraité militaire	1957
Mme	Crick	Sandra	rue de la Hauche	74 B	Daverdisse	enseignante	1976

Mme	Daron-Pirnay	Patricia	Allée des Marronniers	77 A	Daverdisse	cuisinière	1960
Mme	de Cartier-Migeal	Geneviève	rue des Barbouillons	8 A	Daverdisse	architecte	1958
Mme	Deffoin	Marie-Claire	rue des Ochires	71 A	Haut-Fays		1956
M.	Fasbender	Roland	rue de Redu	30 C	Porcheresse	charpentier	1977
M.	Foret	Simon	rue de Wellin	109 A	Haut-Fays	horticulteur	1990
M.	Jeanbaptiste *	Dany	Ancien Chemin de Wellin	97	Haut-Fays	retraité facteur + journaliste	1948
M.	Pauwels	René	rue de la Chapelle	3	Haut-Fays	retraité ingénieur	1953
Mme	Poncin	Patricia	rue de la Strée	8	Gembes	enseignante	1967
Mme	Stalmans	Francine	rue de la Hauche	74	Daverdisse	retraitée enseignante	1943
M.	Vanderperre	Francis	Sclassin	215 A	Haut-Fays	retraité fonctionnaire	1948
Mme	Vanderschrick *	Josiane	Culot de Lahaut	79	Porcheresse	entrepreneur	1957

\* Ces personnes ont démissionné en cours d'opération.

Près d'un tiers des membres de la CLDR sont des femmes. L'âge moyen est de 52 ans.

### 9.3. Les rencontres de la CLDR

Cette synthèse des réunions de la commission consiste en une présentation succincte du déroulement de chaque séance et des points abordés à l'ordre du jour. Pour plus de détails, les comptes rendus de ces réunions peuvent être consultés (cf. annexes).

#### 1. Réunion du 9 octobre 2014 : Mise en place de la CLDR

(26 participants, 8 excusés)

La mise en place de la CLDR s'est faite juste avant les groupes de travail thématiques. Les membres ont activement participé à ces séances et se sont approprié la matière, suite à un riche débat avec les habitants.

##### 1) Missions de la CLDR et présentation des membres

Les agents de développement expliquent les principes du développement rural et le contexte de cette politique, avant un rappel des missions de la Commission. Les membres sont ensuite invités à se présenter de manière originale en ajoutant : « Si j'étais un endroit, un moment, un objet de la commune de Daverdisse, je serais... ».

Chaque membre reçoit un dossier de présentation expliquant le PCDR, l'ODR et la CLDR.

Jeu « si j'étais... »

Évaluation des objectifs par gommettes

##### 2) Règlement d'ordre intérieur

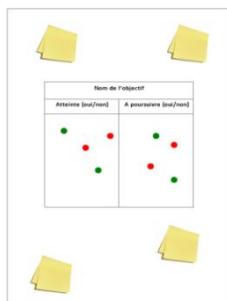
Une proposition de règlement d'ordre intérieur (ROI) est présentée et certains points soulèvent le débat (quorum, droit de vote, envoi des invitations et compte rendu, etc.). A la suite de celui-ci, un ROI finalisé a pu être proposé au Conseil communal pour approbation.



##### 3) Présentation des objectifs et projets du précédent PCDR

Afin de permettre à tout le monde de partir sur des bases communes (nouveaux et anciens membres de CLDR), les agents de développement rappellent les objectifs du précédent PCDR ainsi que les principaux projets qui ont été réalisés.

#### 4) Evaluation des objectifs et projets du précédent PCDR



Les participants sont invités à donner leur avis sur la manière dont les précédents objectifs ont pu être rencontrés. De même, les membres évaluent les différents projets afin de voir s'ils correspondent aux attentes. Il est demandé à chacun d'apposer une gommette verte ou rouge selon que l'objectif (ou le projet) est atteint (ou répond aux attentes), ainsi que d'apposer un post-it avec des arguments, justifications, nuances. Il en ressort que tous les objectifs méritent d'être poursuivis. Au niveau des projets, ce sont les maisons de village qui rencontrent au mieux les besoins des habitants.

### Une CLDR multifacettes qui s'implique dans le GAL Semois, Lesse & Houille

La CLDR de la commune de Daverdisse a été invitée à participer aux différentes réunions d'élaboration du plan de développement stratégique (PDS) du GAL Semois, Lesse & Houille. Plusieurs d'entre eux ont participé aux réunions. De même, l'appel à projets leur a été personnellement envoyé ; appel auquel certains membres ont répondu. Un agent de développement de la FRW a également participé aux réunions d'élaboration du PDS afin d'assurer des liens entre les deux dossiers.

De plus, des informations sur le GAL ont été données à différentes phases de l'élaboration du PDS (en GT et en CLDR).

Le GAL a été sélectionné par le Gouvernement wallon en date du 28 octobre 2015.

## 2. Réunion du 26 mars 2015 : Validation du diagnostic partagé et stratégie (partie 1)

(23 participants, 4 excusés)

### 1) Diagnostic partagé et enjeux

Sur base de l'analyse AFOM, réalisée par le bureau d'études Impact et amendée lors des GT thématiques, une série d'enjeux a été dégagée.

Il est proposé à la CLDR d'approuver ou modifier ce diagnostic et, par la suite, de se prononcer sur les enjeux. Tous les enjeux ayant leur pertinence pour le territoire, il est proposé aux participants de se positionner quant à l'importance, selon eux, de ces enjeux dans les dix années à venir.

- Grilles AFOM
- Cartons rouges et verts
- Grille de notation des enjeux

### 2) Première sélection des enjeux considérés comme prioritaires

Les participants reçoivent deux cartons, un rouge et un vert. Après la présentation de chaque enjeu, il leur est demandé de lever un de ces cartons : le vert si l'enjeu leur semble important dans les dix prochaines années et le rouge s'il ne l'est pas ou moins. Sur les 36 enjeux proposés, la CLDR en retient 24.



Dans un second temps, les participants se réunissent en groupes de quatre personnes. Ils sont invités à sélectionner et à argumenter les trois enjeux qui leur semblent les plus importants dans chacun des trois piliers du développement durable. A cet effet, ils reçoivent une grille de notation et des bandelettes reprenant les enjeux sélectionnés dans la première partie de la réunion.

Pour terminer la séance, chaque groupe présente les enjeux sélectionnés. Les agents de développement prennent note des résultats sur trois tableaux à feuilles.

Au final, ce sont 20 enjeux que la CLDR a retenus. Ainsi apparaissent les premières tendances en termes d'enjeux principaux auxquels la Commune devra répondre dans les 10 ans à venir pour atteindre un développement harmonieux.

Par cette démarche, la CLDR a également validé le diagnostic partagé.

Le tableau repris ci-dessous présente les résultats des choix de la CLDR.

- En italiques : les amendements apportés par la CLDR suite aux propositions de l'auteur.
- En gras : les résultats des premiers choix sur les enjeux importants à prendre en compte.
- En surbrillance : les 20 enjeux retenus pour construire la stratégie de développement.

		<b>Enjeux</b>
Pilier économique	1	Développer l'emploi local.
	2	<b>Renforcer les synergies avec les entités et pôles voisins.</b>
	3	<b>Maintenir une activité commerciale sur le territoire.</b>
	4	<b>Améliorer la qualité des réseaux de communication.</b>
	5	Multiplier les retombées directes et indirectes du tourisme.
	6	S'inscrire dans une dynamique touristique supra-communale et transfrontalière.
	7	Développer les infrastructures et les activités touristiques pour attirer les touristes de passage.
	8a	<b><i>Limitier les nuisances des résidences touristiques</i></b>
	8b	<i>Limitier les effets du développement des résidences secondaires sur la vie villageoise</i>
	9	<b>Maintenir l'activité agricole.</b>
	10	<b><i>Promouvoir la diversification des productions agricoles.</i></b>
	11	<b>Valoriser les circuits courts.</b>
	12	<i>Permettre le développement des débouchés de la ressource forestière.</i>
	13	<b><i>Favoriser la gestion responsable du massif forestier</i></b>
Pilier environnemental	14	Développer la production d'énergie renouvelable
	15	<b>Améliorer le bilan énergétique des bâtiments.</b>
	16	<b><i>Favoriser la biodiversité et renforcer le réseau écologique.</i></b>
	17	<b>Préserver les paysages et ses éléments structurants.</b>
	18	<b>Maintenir la qualité environnementale du territoire.</b>
	19	<b>Préserver la qualité architecturale des villages.</b>
	20	<b>Aménager et mettre en valeur les cœurs de village.</b>
	21	<b>Préserver et valoriser le patrimoine bâti et culturel.</b>
	22	Veiller à un bon aménagement du territoire intégrant le contexte spécifique local.
	23	<b>Sécuriser les déplacements, plus spécialement les déplacements lents</b>

<b>Pilier social</b>	<b>24</b>	<b>Maintenir la population sur place.</b>
	<b>25</b>	<b>Favoriser l'implantation des jeunes sur la commune.</b>
	26	Proposer une offre diversifiée en logements (en lien avec l'évolution du profil de la population).
	<b>27</b>	<b>Développer les services de base à la population (en lien avec le profil démographique).</b>
	<b>28</b>	<b>Maintenir les aînés dans leur village le plus longtemps possible (en améliorant leur confort et les services).</b>
	<b>29</b>	<b>Maintenir un service de transports en commun adapté aux spécificités rurales.</b>
	30	Développer les modes doux.
	31	<i>Favoriser une aide au déplacement.</i>
	<b>32</b>	<b>Poursuivre l'implication et l'information de la population</b>
	<b>33</b>	<b>Poursuivre l'amélioration des infrastructures de rencontre.</b>
	<b>34</b>	<b>Valoriser les outils existants pour favoriser les activités et les synergies entre habitants.</b>
	35	Développer un sentiment d'appartenance à la commune.

### **3. Réunion du 20 avril 2015 : Elaboration de la stratégie (partie 2)**

(19 participants, 5 excusés)

#### **1) Analyse des enjeux retenus et regroupement**

Sur base des enjeux sélectionnés, l'auteur de programme et la FRW proposent un regroupement des enjeux par pilier du développement durable. Ceux-ci sont à la base des futurs objectifs du PCDR. Au total, six groupes d'enjeux sont identifiés et permettent de définir six objectifs de développement liés à :

- La gestion des ressources naturelles
- L'activité économique du territoire
- La richesse naturelle du territoire
- La qualité du cadre de vie (paysage, cohérence des aménagements, patrimoine)
- La vie sociale et la rencontre entre habitants
- Le renforcement des services à la population

La CLDR propose une formulation pour chaque objectif, qui sera affinée par l'auteur. On obtient ainsi deux objectifs par pilier DD.

Tableau stratégique comparatif

#### **2) Liens entre objectifs pressentis et autres politiques communales**

Un tableau, reprenant les différentes stratégies et objectifs des plans de la commune, est présenté à la CLDR. Il regroupe les enjeux retenus par la CLDR, les objectifs du Programme Stratégique Transversal et ceux du PCDR précédent (la CLDR ayant estimé que ces objectifs étaient toujours pertinents et à prolonger). A noter qu'un plan de développement stratégique étant en cours de réalisation en vue de la création d'un GAL sur le territoire, des éléments de cette stratégie sont également soumis à la CLDR.



Sur base de cette comparaison entre les différents outils communaux, la CLDR décide de compléter les enjeux retenus dans le cadre du PCDR par certains éléments, tels que la forêt, les cours d'eau, le logement,... qui étaient moins ressortis auparavant. Ceux-ci sont dorénavant considérés comme des mesures opérationnelles précisant et permettant de mettre en œuvre les objectifs de développement.

## Un PCDR en lien avec le Programme Stratégique Transversal

La commune de Daverdisse a réalisé un programme stratégique transversal, finalisé en 2013. Il ressort de celui-ci dix objectifs déclinés en un nombre important d'actions :

1. Etre une commune moderne au service du citoyen.
2. Etre une commune qui s'inscrit dans une politique de préservation de la qualité de vie, de la nature et de développement du territoire sur base du développement durable.
3. Etre une commune qui promeut l'emploi et soutient les activités économiques sur son territoire.
4. Etre une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction de gaz à effet de serre afin d'assurer le développement durable.
5. Etre une commune qui veille au développement de ses enfants.
6. Etre une commune où le droit au logement est une réalité.
7. Etre une commune qui assure une saine gestion de son patrimoine immobilier et mobilier.
8. Etre une commune qui met en valeur le patrimoine naturel, bâti et paysager.
9. Etre une commune qui répond aux normes européennes en matière d'eau usée et d'eau de pluie.
10. Etre une commune qui veille à la sécurité de tous.

Ces objectifs ont été étudiés lors de la phase d'élaboration de la stratégie du PCDR afin d'assurer une cohérence entre ces documents de référence.

Comparaison des objectifs		
Pré-objectifs PCDR (2015)	PCDR (1999)	PST (2013)
<b>Encourager la gestion responsable des ressources naturelles :</b> - En favorisant la gestion responsable du massif forestier. - En améliorant le bilan énergétique des bâtiments.	Favoriser l'emploi et développer l'économie locale. * Tirer le meilleur parti des ressources naturelles.	Etre une commune qui s'inscrit dans la lignée des accords de réduction de gaz à effet de serre afin d'assurer le développement durable.
<b>Développer l'activité économique sur le territoire :</b> - En améliorant la qualité des réseaux de communication. - En maintenant une activité commerciale sur le territoire. - En promouvant la diversification des productions agricoles. - En valorisant les circuits courts.	Favoriser l'emploi et développer l'économie locale. * Dynamiser le secteur agricole. * Développer un tourisme diffus de qualité et une réputation d'accueil touristique.	Etre une commune qui promeut l'emploi et soutient les activités économiques sur son territoire.
<b>Conforter la richesse naturelle du territoire :</b> - En maintenant la qualité environnementale du territoire. - En favorisant la biodiversité et renforçant le réseau écologique.	Préserver et améliorer la qualité du cadre de vie. * Préserver un environnement de qualité et garantir la propreté publique.	Etre une commune qui s'inscrit dans une politique de préservation de la qualité de vie, de la nature et de développement du territoire sur base du développement durable.  Etre une commune qui répond aux normes européennes en matière d'eau usée et d'eau de pluie.
<b>Renforcer la qualité du cadre de vie :</b> - En préservant les paysages et ses éléments structurants. - En aménageant et mettant en valeur les coeurs de village. - En sécurisant les déplacements, plus spécialement les déplacements lents - En préservant et en valorisant le patrimoine bâti et culturel.	Préserver et améliorer la qualité du cadre de vie. * Préserver un bâti de tradition et maîtriser l'expansion du bâti. * Améliorer la qualité des espaces publics. * Veiller à la sécurité routière.	Etre une commune qui met en valeur le patrimoine naturel, bâti et paysager.  Etre une commune qui veille à la sécurité de tous.
<b>Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants :</b> - En poursuivant l'amélioration des infrastructures de rencontre. - En limitant les nuisances des résidences touristiques. - En valorisant les outils existants pour favoriser les activités et les synergies entre habitants.	Favoriser la création d'activités qui renforcent l'identité villageoise et le sentiment d'appartenance au terroir, en priorité par et pour les jeunes.	
<b>Maintenir la population et renforcer le niveau de services :</b> - En favorisant l'implantation des jeunes sur la commune. - En maintenant les aînés dans leur village le plus longtemps. - En développant les services de base à la population. - En maintenant un service de transports en commun adapté aux spécificités rurales.	Favoriser l'accès au logement. Maintenir et développer les services existants à l'ensemble de la population.	Etre une commune qui veille au développement de ses enfants.  Etre une commune où le droit au logement est une réalité.  Etre une commune moderne au service du citoyen.
		Etre une commune qui assure une saine gestion de son patrimoine immobilier et mobilier.

## 4. Réunion du 4 mai 2015 : Sélection des projets matériels

(21 participants, 4 excusés)

### 1) Présentation des projets matériels

L'auteur de programme et la FRW présentent les 69 projets matériels cités lors des consultations villageoises et des groupes de travail thématiques ; ils apportent quelques précisions et les premiers éléments d'information qu'ils ont déjà pu récolter. La CLDR est invitée à réagir.

Gommettes coups de cœur

Grille croisée de critères de choix

### 2) Premier tri des projets matériels et coups de cœur



Il est proposé aux participants de se répartir en 5 groupes de 4-5 personnes.

Chaque groupe reçoit une grille reprenant les projets matériels présentés en début de réunion, le lien entre ceux-ci et la stratégie de développement, l'existence de porteurs et/ou utilisateurs potentiels, la localisation (si elle existe) et l'inscription ou non dans le PCDR de 1999.

Chaque groupe est amené à choisir douze projets, dont minimum deux par pilier du développement durable (économique, social, environnemental).

Les **critères de sélection** définis par la CLDR, permettant d'aider au choix des projets sont :

- Lien avec la stratégie de développement (objectifs)
- Existence d'un porteur de projet / utilisateur
- Faisabilité selon les critères légaux (ex : éolien) et de propriété
- Localisation existante ou potentielle
- Globalité : correspond à plusieurs piliers DD et objectifs
- Intérêt collectif
- Aspect péculinaire des projets



Les agents de développement retroussent les résultats des choix des groupes sur des tableaux à feuilles (une page par pilier).

Pour terminer la réunion, chaque participant reçoit trois gommettes qu'il appose comme il le souhaite sur les trois projets qu'il considère être ses « coups de cœur ». L'objectif est de mettre en évidence les premières tendances pour la programmation ultérieure.

Parmi les 29 projets matériels retenus par la CLDR, 15 se démarquent plus particulièrement par les coups de cœur et sont pressentis pour constituer les lots 1 et 2 du PCDR.

## **Approfondissement des projets matériels**

Afin d'approfondir les 29 projets matériels retenus par la CLDR, trois séances ont été organisées. Leur structure est similaire :

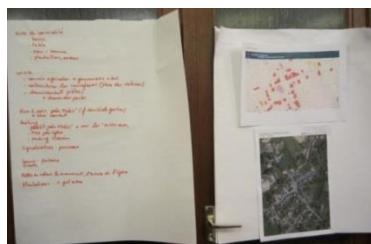
- Lors de la CLDR du 4 mai 2015, des « coups de cœur » ont été mis en évidence. Ces projets sont dès lors étudiés davantage et un temps de travail plus important leur est consacré, d'où la répartition des projets entre les groupes.
- Répartition des participants en sous-groupes en fonction de leurs affinités pour analyser quelques projets. Animation par les agents de développement.
- Présentation d'éléments complémentaires pour chaque projet.
- Débat en sous-groupe
- Chaque membre de la CLDR participe à un seul groupe, mais a l'occasion de réagir, compléter, nuancer les propositions faites pour chaque projet lors d'un retour en séance plénière.

### **5. Réunion du 19 mai 2015 : Approfondissement des projets matériels (1)**

(20 participants, 6 excusés)

Les trois groupes analysent les projets suivants :

- Groupe 1 : Cœur de village et excédents de voirie à Porcheresse
- Groupe 2 : Cœur de village et excédents de voirie à Daverdisse
- Groupe 3 : Pré-Ravel, site du local de ski, excédents de voirie à Gembes et Haut-Fays, patrimoine (pont de l'Ermite, puits du Gros Bois, lavoir aux Scottons).



Les groupes disposent de différents documents photographiques et cartographiques, pour pouvoir plus facilement établir un périmètre d'intervention et répartir les différentes fonctions.

Les groupes 1 et 2, après l'analyse de la situation existante, procèdent à un jeu de rôles pour identifier les différents besoins à combler sur les espaces : les participants sont invités à se glisser dans la peau d'un enfant, d'un aîné, d'une personne motorisée, d'un riverain, d'un touriste ou d'un utilisateur de la maison de village.



### **6. Réunion du 1er juin 2015 : Approfondissement des projets matériels (2)**

(25 participants, 2 excusés)

Au vu des complémentarités entre les infrastructures, les agents de développement proposent de traiter les projets en plénière avec, pour chaque projet, un temps de présentation des données existantes suivi d'un temps de débat et d'approfondissement des options.

Ainsi, sont traités à cette rencontre :

- La maison de village de Gembes
- Les logements pour aînés ou logements intergénérationnels
- Le centre multifonctionnel
- La réhabilitation de l'ancien presbytère, le cercle Saint-Remacle et la maison des jeunes à Haut-Fays



Pour mieux visualiser les lieux, les agents de développement projettent un diaporama reprenant des vues aériennes, des extraits de planches cadastrales, des photos intérieures et extérieures,...

Vu la complexité de la réhabilitation de l'ancien presbytère, une visite de terrain supplémentaire est prévue. De même, un questionnaire est envoyé à toutes les associations afin de cerner leurs besoins.



Les résultats de l'enquête sont en annexe de partie II ci-après

#### Réhabilitation du presbytère à Haut-Fays

La Commune et la Commission locale de développement rural - CLDR - (commission citoyenne), dans le cadre de l'élaboration du Programme communal de développement rural, ont pour projet de réhabiliter le presbytère de Haut-Fays.

Afin de pouvoir définir les affectations du bâtiment tout en veillant à la complémentarité avec les services déjà offerts au cercle Saint-Rémy du CLDR, il a été proposé de faire un sondage dans le village afin d'identifier les besoins en termes d'infrastructures. Dans ce but, il a été décidé à la construction de ce projet et ainsi disposer d'un bâtiment adapté à vos besoins, pourriez-vous prendre quelques minutes pour compléter ce document ?

Certaines fonctions ont déjà été évoquées : accueil du club des jeunes, local polyvalent permettant l'accueil d'activités pour aînés, intergénérationnelles, associatives, de l'harmonie, des permanences diverses,...

Plus d'informations sur le Programme communal de développement rural de Daverdisse sur : <http://daverdisse.pcdr.eblogging.com/>

1. Nom, prénom, association	6. Pouvez-vous expliquer en quelques mots les activités, réunions que vous y organiserez ? (éducatives)
2. Quels lieux utilisez-vous actuellement ? (éducatives)	7. Au-delà des actions de votre association, ya-t-il d'autres activités, services, permanences, qui, selon vous, pourraient s'y tenir ? (éducatives)
3. Seriez-vous intéressé à utiliser cet espace ? (éducatif, votre idée(s))	8. Y a-t-il d'autres éléments qui vous semblent primordiaux pour la mise en œuvre du projet ? (éducatives)
4. A quelles des salles et de la cuisine du cercle Saint-Rémy, quelles locaux vous semblent nécessaires ? (sous un ou plusieurs items)	
<input type="checkbox"/> Une ou plusieurs salles de réunion <input type="checkbox"/> Une ou plusieurs salles de cuisine (environ 40m <sup>2</sup> ) <input type="checkbox"/> Une cuisine où stocker du matériel <input type="checkbox"/> Une salle d'exposition <input type="checkbox"/> Un local de permanence <input type="checkbox"/> Autre : ...	
5. A quelle fréquence utilisez-vous le bâtiment ? (éducatives)	

Le questionnaire rempli peut être déposé à l'administration communale auprès de Mme Cécile Kiebooms ou envoyé par mail à [t.oren@frw.be](mailto:t.oren@frw.be) avant le 19 juin 2015

## 7. Réunion du 8 juin 2015 : Approfondissement des projets matériels (3)

(19 participants, 6 excusés)

Les participants sont invités à se répartir en deux groupes afin de traiter des différents projets selon leurs affinités.

- Groupe 1 : Energie éolienne, hydraulique, réseau de chaleur et chaudière au bois, égouttage
- Groupe 2 : Rys d'abissage, liaison écologique Gembes-Porcheresse, renforcement des haies, création de cabanes en forêt, développement d'une filière bois et placement d'un éclairage moins énergivore.



Les groupes disposent de différents documents photographiques et cartographiques, pour pouvoir plus facilement localiser les éléments et établir un périmètre d'intervention.



Mme Johanna d'Hernoncourt, facilitatrice pour l'éolien et l'hydroélectrique à la Région wallonne, accompagne le groupe 1 dans ses réflexions, tandis que M. Didier Fortemaison, coordinateur pour les Plans Communaux de Développement de la Nature, apporte des informations supplémentaires au groupe 2.

## 8. Réunion du 30 juin 2015 : Priorisation des projets matériels

(22 participants, 6 excusés)

### 1) Rappel des résultats

Les différents projets matériels approfondis lors des rencontres précédentes sont présentés brièvement. Aux éléments débattus en séance viennent s'ajouter des compléments d'information souhaités, qu'ils soient techniques, en lien avec la faisabilité,... Par ailleurs, les agents de développement font le retour de l'enquête adressée aux associations pour identifier leurs besoins en lien avec la réhabilitation de l'ancien presbytère de Haut-Fays.

Photos projets

Le fil à fiches

### 2) Répartition des projets en lots

Les participants sont invités à se répartir en 4 groupes.

Chaque groupe reçoit un tableau de synthèse des projets (sur lequel se trouvent les critères de sélection définis précédemment), un jeu de photos des 25 projets retenus et des pinces à linge afin de fixer les priorités sur un fil mis à sa disposition.

Après débat, chaque groupe pend sur le fil maximum 2 projets considérés comme prioritaires (lot 1) - l'ordre dans lequel ils apparaissent étant important ; ainsi que maximum 5 projets à réaliser à moyen terme (lot 2). Le lot 3 étant constitué des projets restants.



Chaque groupe note les arguments évoqués ayant conduit à ce choix à l'arrière de la photo et désigne un rapporteur chargé de communiquer les arguments à l'ensemble de la CLDR.

Par la suite, un débat a lieu en séance plénière. L'objectif étant d'aboutir à un consensus.

En termes de résultats, il faut mentionner que :

- Cette méthode très visuelle a été appréciée par les participants.
- Il y a unanimité quant aux deux projets matériels repris en lot 1 – avec un ordre de priorité à confirmer.
- Lors du débat final, vu les projets épingleés par les différents groupes, il est décidé de retenir 11 projets matériels pour le lot 2.

### 3) Appel à projets « Vis mon village »

Enfin, une présentation de l'appel à projets « Vis mon village » est réalisée, les agents de développement estimant que certains projets évoqués jusqu'alors pouvaient s'y inscrire.

## 9. Réunion du 14 septembre 2015 : Sélection des projets immatériels

(13 participants, 9 excusés)

Il a été décidé de faire travailler la CLDR en deux temps (sur les projets matériels, puis les immatériels), afin de lui permettre de mieux appréhender l'ensemble de la matière. La différence entre ces deux types de projets repose sur : la nécessité de travaux d'aménagement, la constitution de dossiers de subvention et surtout sur les porteurs potentiels de ces projets (Les projets immatériels pouvant être mis en œuvre par un ensemble de partenaires : la commune, la CLDR, les associations ou les acteurs locaux).

### 1) Rappel des projets matériels

En préambule de la rencontre, la Fondation Rurale de Wallonie rappelle les projets matériels sélectionnés et priorisés lors de la réunion du 30 juin 2015. Le but de ce rappel est de réfléchir aux liens entre les différents projets afin de créer des synergies entre eux.

Par la suite, les agents de développement présentent les projets immatériels, c'est-à-dire les projets ne nécessitant pas de gros investissements financiers pour les mettre en œuvre.

Choix individuels  
« collectivisés »

Résultats immédiats

Évaluation DD des projets matériels

### 2) Sélection des projets immatériels

Chaque membre de la CLDR reçoit un tableau sur lequel se trouvent tous les projets immatériels ainsi que les mesures de mise en œuvre y liées. D'autres informations s'y ajoutent afin de faciliter le travail de sélection des projets et de mise en lien avec le PCDR dans son ensemble : il s'agit du lien avec les objectifs de développement et de la présence ou non d'un porteur de projet déjà identifié.

Commune de Daverdisse : sélection des projets immatériels													
Nom, Prénom :	Choix	Réf.	Projets	Mesures	Porteur (et/ou utilisateur) de projet	Objectifs et piliers du développement durable			// P. matériels	A21L	Réaliste	Intérêt collectif	Commentaire
						Economie	Environ.	Social					
<b>Favoriser la gestion responsable des ressources naturelles - Massif forestier, énergie (écologie)</b>													
	1	Développer les actions en faveur d'une meilleure gestion de l'énergie		Travailler en priorité sur les comportements en matière d'énergie. Commune									
				Favoriser les audits énergétiques pour les ménages. Cela permettrait de voir les aménagements qui ont un retour sur investissement rapide et ceux qui nécessitent de plus gros aménagements à réaliser lors de travaux importants.									
				Valoriser l'énergie photovoltaïque, via par exemple des groupements d'achat pour les particuliers.									
	2	Eviter le morcellement de la forêt		valoriser l'espace forestier communal et ne pas le morceler par des voies de communication									
				redynamiser la forêt en regroupant les parcelles (pas de parcelles de 5x200m)									

Tableau reprenant les projets immatériels (utilisés et complétés par et avec les participants)

Par ailleurs, d'autres **critères** sont proposés pour faciliter le choix des projets, à savoir le lien avec les projets matériels, le respect du développement durable, l'intérêt collectif des projets, leur caractère réaliste et faisable.

Sur base de ce tableau, chaque membre est invité à choisir 10 projets. Parmi ces projets, il est demandé que deux d'entre eux soient rattachés à chacun des trois piliers du développement durable (cf. stratégie) ; les quatre autres pouvant être librement sélectionnés. Cette méthode vise à assurer une certaine cohérence dans les résultats.

Enfin, pour les projets choisis, les participants sont libres de supprimer, voire d'ajouter une mesure.



Les agents de développement encodent en direct les choix posés par chaque participant. In fine, les 15 projets ayant reçu le plus de voix sont retenus. Sauf indication contraire lors de l'approfondissement, les plébiscites serviront de base à la programmation de ces projets.

### 3) Evaluation des projets matériels selon les piliers du développement durable

Enfin, les membres de la CLDR sont répartis par groupes de 2 personnes afin d'évaluer chaque projet matériel retenu le 30 juin, sous ses composantes économique, environnementale, sociale (et culturelle). Dans chacune de ces composantes, les participants ont la possibilité d'apposer 1, 2, 3 ou 4 étoiles selon que le projet respecte et prend en compte un peu, moyennement, correctement, très bien cet aspect du développement durable. Pour chaque choix posé, une justification est demandée.

## 10. Réunion du 28 septembre 2015 : Approfondissement des projets immatériels

(15 participants, 4 excusés)

### 1) La stratégie en résumé

La Fondation Rurale de Wallonie propose aux participants un tableau de synthèse reprenant l'ensemble des projets sélectionnés répartis par objectif et par pilier du développement durable. Il ressort de cette présentation que chaque objectif pourra être atteint grâce à la mise en œuvre de plusieurs projets distincts.

Tableau de stratégie  
Fiches-projets

### 2) Approfondissement des projets immatériels

Les participants sont invités à se répartir en trois groupes, animés par les agents de développement et l'auteur de Programme. Chaque groupe est amené à travailler sur cinq projets répartis de façon à ce que chacun ait des projets plus ou moins plébiscités. A noter que les projets davantage plébiscités sont plus approfondis car présupposés pour être réalisés à court terme.

- Groupe 1 : patrimoine, circuits courts, nuisances des gîtes, télécommunication, dégâts liés au débordage
- Groupe 2 : urbanisme, activités économiques, biodiversité, mobilité douce, gestion de l'eau
- Groupe 3 : gestion de la forêt, gestion des déchets, nouvelles activités villageoises, points de vue, accès au logement

Pour guider la réflexion, des fiches-projets vierges reprennent les différents postes à considérer, ainsi que les grilles d'objectifs et d'évaluation par rapport au développement durable.

Les animateurs font une synthèse des résultats des travaux en fin de séance. Il est demandé à la CLDR de s'exprimer sur ce qui est proposé, d'y apporter ses remarques, ajouts et modifications. Un débat s'ouvre ensuite.

Développer la mobilité douce

Objectif du projet

Objectif de la demande

Justification

Evaluation

Page 1

Page 2

Page 3

Fiche-projet vierge utilisée avec les participants

### 3) Des projets à repêcher ?

Pour clôturer la réunion, les agents de développement remettent au Collège la liste des projets matériels et immatériels non sélectionnés jusque-là, pour vérifier si certains projets ne mériteraient pas de figurer au lot 3 du PCDR (à plus long terme).

## 11. Réunion du 3 novembre 2015 : Programmation des projets du PCDR

(20 participants, 4 excusés)

Pour ouvrir la réunion, Collège fait part des projets qu'il propose de « repêcher », soit afin d'accentuer la connotation développement durable du PCDR/A21L, soit pour se réserver des marges d'action ultérieures selon l'évolution des besoins et les opportunités qui pourraient se présenter.

Après un bref débat, la CLDR accepte d'ajouter les projets suivants :

- Développer des actions en faveur d'une meilleure gestion de l'énergie (audit énergétique, sensibilisation)
- La poursuite de la gestion différenciée et la création de prairies fleuries
- Création du vélo-route Givet-Bouillon (cf. projet interreg)
- Création de logements tremplin
- Création de lotissements communaux
- Aménagement de l'ancien terrain de tennis à Gembes
- Relocalisation de la plaine de jeux à Haut-Fays (à mettre en lien avec la réhabilitation de l'ancien presbytère).

Ensuite, l'auteur de PCDR, le bureau d'études Impact, présente toutes les fiches-projets du lot 1 afin de les soumettre à avis et remarques de la CLDR ; les questions de précisions trouvent réponse en séance. Quant aux problématiques liées à des besoins non encore pris en compte, elles sont intégrées au projet.

Débat ouvert



Dans un second temps, la CLDR est amenée à se positionner sur la programmation à donner aux projets, en ce compris la programmation des trois premiers projets financables en développement rural. Ce choix s'opère naturellement, car il découle de toutes les réflexions précédentes.

### Programmation triennale des projets en développement rural

1. Aménagement de la maison de village de Gembes et de ses abords
2. Réhabilitation de l'ancien presbytère en maison des associations à Haut-Fays
3. Aménagement du cœur de village de Porcheresse

**Tableau récapitulatif des projets du PCDR ventilés par objectif de développement**

Pilier environnemental	Pilier économique	Pilier social
<p><b>Renforcer la qualité du cadre de vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1) Entretien et valorisation du petit patrimoine</li> <li>➤ 1) Mise en place d'une charte urbanistique et architecturale</li> <li>➤ 2) Aménagement du cœur de village de Porcheresse</li> <li>➤ 2) Aménagement du cœur de village de Daverdisse</li> <li>➤ 2) Mise en valeur du site du puits du Gros Bois à Porcheresse</li> <li>➤ 2) Mise en valeur du site du pont de l'Ermite à Gembes</li> <li>➤ 2) Rénovation patrimoniale du site du lavoir aux Scottons</li> <li>➤ 2) Aménagement d'excédents de voirie</li> <li>➤ 2) Réalisation d'aménagements de sécurité routière</li> <li>➤ 2) Finalisation de la voie lente vers Bièvre</li> <li>➤ 3) transformation du site du local de ski en espace de convivialité à Haut-Fays</li> <li>➤ 3) Aménagement de l'ancien terrain de tennis à Gembes</li> <li>➤ 3) Aménagement de points de vue et valorisation du paysage</li> </ul>	<p><b>Favoriser la gestion responsable des ressources naturelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1) Information et communication sur la gestion durable de la forêt</li> <li>➤ 3) Développement d'une filière bois</li> <li>➤ 3) Développement de projets énergétiques durables</li> </ul>	<p><b>Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1) Aménagement d'une maison de village et de ses abords à Gembes</li> <li>➤ 1) Réhabilitation de l'ancien presbytère en maison des associations à Haut-Fays</li> <li>➤ 2) Réaffectation de l'ancienne école des garçons à Haut-Fays</li> <li>➤ 2) Etablissement de lignes de conduite pour la bonne intégration des gîtes</li> <li>➤ 2) Création et développement de nouvelles activités villageoises</li> <li>➤ 3) Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village à Haut-Fays</li> <li>➤ 3) Relocalisation de la plaine de jeux à Haut-Fays</li> </ul>
<p><b>Conforter la richesse naturelle du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2) Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité</li> <li>➤ 2) Amélioration de la gestion des déchets</li> <li>➤ 2) Améliorer la gestion des déchets</li> <li>➤ 3) Assainissement collectif des eaux usées</li> <li>➤ 3) Préservation et valorisation des rys d'abissage</li> <li>➤ 3) Promotion de la réutilisation de l'eau de pluie</li> </ul>	<p><b>Soutenir l'activité économique sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2) Création d'une maison multiservices</li> <li>➤ 2) Valorisation des circuits courts</li> <li>➤ 2) Soutien aux activités économiques et indépendantes</li> <li>➤ 3) Amélioration des outils de télécommunication</li> </ul>	<p><b>Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 2) Création de chemins de liaison et de venelles</li> <li>➤ 3) Création de logements intergénérationnels</li> <li>➤ 3) Création de logements tremplins</li> <li>➤ 3) Création de parcelles communales bâtissables</li> <li>➤ 3) Création du vélo-route transfrontalier</li> <li>➤ 3) Information sur les aides au logement</li> </ul>

1) = projet du lot 1 ; 2) = projet du lot 2 ; 3) = projet du lot 3

## 12. Réunion du 16 novembre 2015 : Approfondissement du 1er projet

(19 participants, 5 excusés)



Les habitants de Gembes et du Mont ont été invités à se joindre à la CLDR par un toutes-boîtes dans le village.

Il est demandé aux participants de s'exprimer sur les activités qui se déroulent actuellement dans la maison de village et celles qui, grâce à la nouvelle infrastructure, se développeront. Cet élément est essentiel afin de prendre en compte les besoins réels des utilisateurs et inscrire dans le bâtiment les fonctions et surfaces adéquates, sans exagération. Le tout est noté sur de grandes fiches pour mémoire.

Débat ouvert sur les besoins et les esquisses

Ensuite, le bureau d'études Impact présente les plans et esquisses du projet de rénovation de la maison de village. Il s'agit d'un premier travail déjà bien abouti, discuté et amendé par le Collège et par la CLDR. Il importe surtout à cette étape de bien adapter l'infrastructure aux besoins et aux fonctions à y inscrire. Les options techniques définitives feront l'objet d'un travail ultérieur par un auteur de projet désigné en conséquence.

Enfin, un échange s'ouvre sur le projet proposé au regard de la réalité des utilisateurs et riverains présents à la séance. Il est demandé, au départ, de laisser s'exprimer les personnes n'ayant pas encore pu réagir sur ce dossier, c'est-à-dire les personnes non membres de la CLDR, afin de ne pas influencer leurs réactions. Il importe d'écouter les habitants et utilisateurs actuels et potentiels afin d'optimiser la réussite de ce futur projet.

## 13. Réunion du 28 avril 2016 : Présentation et approbation du PCDR

(22 participants, 5 excusés)

Afin de pouvoir préparer cette réunion, les membres de la CLDR ont pu parcourir l'avant-projet de PCDR soit sur le blog de l'ODR où tous les fichiers étaient mis à leur disposition, soit à l'administration communale où le document papier était en consultation. Ils étaient invités à transmettre leurs remarques éventuelles avant la réunion, pour en débattre en séance.

Présentation en images de l'avant-projet de PCDR

Pour débuter la rencontre, la FRW et l'auteur Impact présentent dans un power point les différentes parties de l'avant-projet de PCDR. Ensuite, ils soumettent à l'assemblée les remarques transmises. Après un débat, il est convenu d'en intégrer certaines dans le PCDR.

Le Collège fait ensuite part de contacts qu'il a eus au sujet de la fiche-projet « M.2.03. Finalisation de la voie lente vers Bièvre » (lot 2) : le PCDR de la Commune de Bièvre arrive à échéance fin 2016 et elle désire introduire une dernière demande de convention portant sur la voie lente Bièvre-Daverdisse. Ce projet revêtant un aspect transcommunal, c'est tout naturellement que les deux Communes se sont concertées sur ce projet, dans une relative urgence.

Face aux arguments présentés, la CLDR désire saisir cette opportunité de mise en œuvre rapide de ce projet transcommunal. Elle décide donc de remonter en lot 1 le projet de « M.2.03. Finalisation de la voie lente vers Bièvre » et de solliciter une convention DR pour ce projet en 2016.

C'est pourquoi elle modifie la programmation triennale des projets subsidiables en développement rural, étant entendu que les deux premiers projets seraient introduits à la subvention en 2016 :

**Année 1 - Aménagement de la maison de village de Gembes et de ses abords**

**Année 1 - Finalisation de la voie lente vers Bièvre**

Année 2 - Réhabilitation de l'ancien presbytère en maison des associations à Haut-Fays

Année 3 - Aménagement du cœur de village de Porcheresse

- **La CLDR approuve à l'unanimité le PCDR.**
- **La CLDR propose d'introduire en 2016 ces deux demandes de convention en développement rural.**

## **ANNEXES À LA PARTIE 2 DU PCDR**

- Prédiagnostic présenté aux réunions de consultation villageoise.
- Résultats de l'enquête sur les besoins des associations dans le cadre de la maison des associations à Haut-Fays.
- Les participants à l'opération de développement rural.

# Prédiagnostic présenté aux réunions de consultation villageoise.

## Une commune rurale excentrée

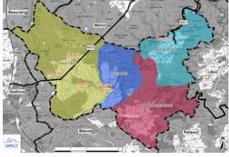
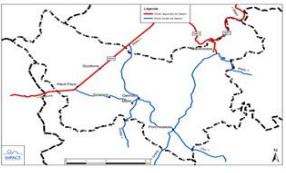


Map of the commune showing its excentricity with a large area of green and red shaded regions representing different parts of the commune.

## 4 villages, 3 hameaux, pas si proches



- Haut-Fays – Gembes (3,8 km)
- Gembes – Porcheresse (3,2 km)
- Porcheresse – Daverdisse (5,7 km)
- 142 km de voiries communales
- 6,5 km de voiries régionales

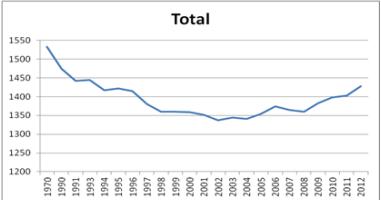
## Une lente reprise de la croissance démographique



- Commune : 1 428 habitants
- Haut-Fays : 812 (+88)
- Porcheresse : 296 (+26)
- Gembes : 162 (-16)
- Daverdisse : 158 (-7)
- (Entre 2002 et 2012)

Projections : 1 647 habitants en 2026

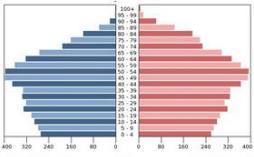
25,3 hab./km<sup>2</sup>



## Une pyramide révélant une population âgée

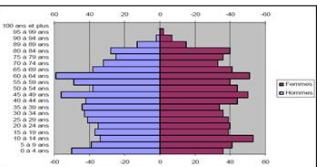


En Belgique



Année 2013

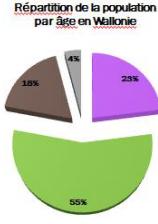
A Daverdisse



## Une population plus âgée qu'ailleurs



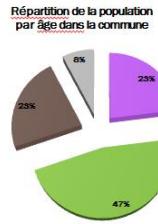
Répartition de la population par âge en Wallonie



15% 23% 55% 15%

0-19 ans 20-59 ans 60-79 ans 80 et plus

Répartition de la population par âge dans la commune



8% 23% 47% 23%

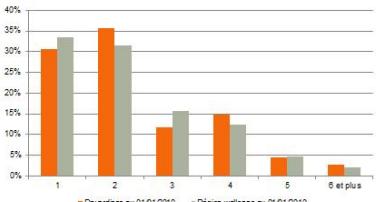
0-19 ans 20-59 ans 60-79 ans 80 et plus

Âge moyen : 43 ans  
(40 - arrondissement Neufchâteau)

Daverdisse : 1/3 habitants > 65 ans

Gembes et Porcheresse : 20-64 ans

## Une proportion moindre de personnes isolées

En 2013, 596 ménages

Taille moyenne : 2,39 personnes

Daverdisse au 01/01/2010 Région wallonne au 01/01/2010

**Un niveau de services en lien avec la taille de la population**



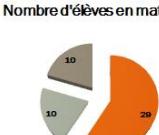
- Espace public numérique
- Bibliothèque
- Bilboquet
- Accueil Temps Libre (extrascolaire)
- Logopède
- Police
- Services à domicile (ADMR, CSD)
- Poste
- Epicerie
- Boulangerie
- Electroménagers
- Pépinières
- Friterie « le panier boulet »
- Détente gourmande
- Café Baudouin
- Moulin de Daverdisse



**Fréquentation scolaire stable sur 3 implantations**



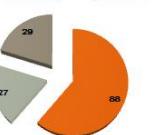
**Nombre d'élèves en maternel**



**Nombre d'élèves en primaire**



**Nombre total d'élèves**



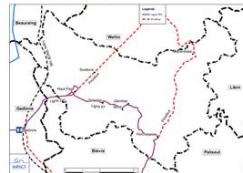
Chiffres au 15/01/2013

Haut-Pays  
Gemmes  
Porcheresse

**Une mobilité fort dépendante de la voiture**



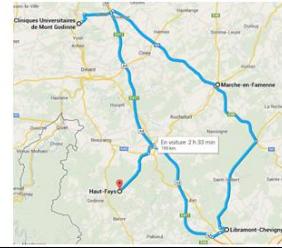
- TEC
  - Ligne 241 : Beauraing-Gedinne-Haut-Fays
  - Ligne 67 : Gedinne-Paliseul-Bouillon
- Trains
  - 166/Gedinne (10 min.) - Graide (15 min.) → Namur-Libraymont = 1x/2h
  - 162/Ciney (35 min.) - Marloie (35 min.) - Jemelle (30 min.) - Libramont (35 min.) → Bruxelles-Luxembourg = 1x/h
- Proxibus (parcours scolaire + trajets fixes)



**Un accès à la santé parfois difficile**



- Mont Godinne → 50 min.
- Marche-en Famenne → 45 min.
- Libramont → 35 min.
- Dinant → 30 min.
- Maison de garde médicale à Bièvre
- Un médecin
- Deux kinés



**Une vie associative assez dynamique**

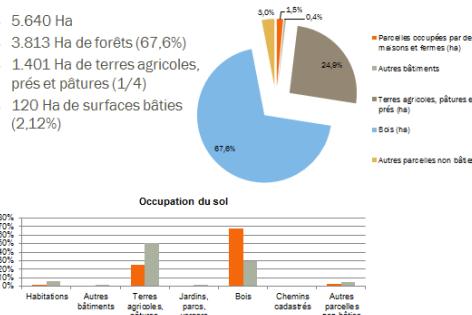


- Une vingtaine d'associations
  - Comités des fêtes
  - Clubs des jeunes
  - 3x20
  - ACRF
  - Harmonie
  - Porcheresse 2014
  - Amis du sabot
  - Troupes de théâtres
  - Syndicat d'initiatives
- Sports
  - Football
  - Pêche
  - JCPMF
  - Mini-foot
  - VTT
- Infrastructures
  - 6 salles
  - 4 plaines de jeux
  - Terrains de pétanque

**2/3 du territoire couverts par la forêt**



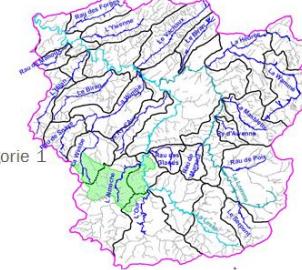
Occupation du sol



■ Parcels occupied by houses and farms (ha)  
■ Other buildings  
■ Agricultural lands, pastures and meadows (ha)  
■ Woods (ha)  
■ Other non-wooded parcels

■ Daveloose 2011 ■ Région wallonne 2011

**Dans le bassin hydrographique de la Lesse**

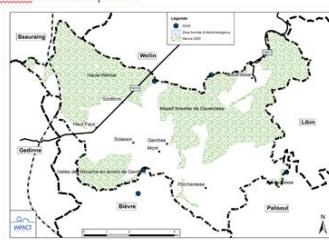



- Cours d'eau, catégorie 1
  - Lesse
  - Our
  - Almache
  - (Wimbe)
- Bonne qualité des eaux
- Zones d'aléa faible d'inondation

**Un cadre naturel et paysager remarquable**



- 2.952 Ha en zone Natura 2000 (52,3%)
- Contrat de Rivière Lesse
- [Parc Naturel Semois et Lesse]
- Vallée de l'Almache : Life Papillon
- 5 SGIB
- Paysages de qualité
- Combles et clochers
- Gestion différenciée





## Un cadre de vie préservé

- ↳ Haut-Fays ➔ plateau
- ↳ Gembes ➔ versant
- ↳ Porcheresse ➔ versant
- ↳ Daverdisse
- ↳ Structure originelle des villages en tas : noyaux centraux autour de l'église et ramifications en étoile
- ↳ Silhouettes des villages mises à mal par le développement récent de l'habitat
  - o Haut-Fays : développement linéaire le long de la RN
  - o Daverdisse : rue unique; extension en dehors du noyau
  - o Gembes : extension vers l'ancien vicinal et le long des voies de communication
  - o Porcheresse : développement linéaire vers Daverdisse et Gembes

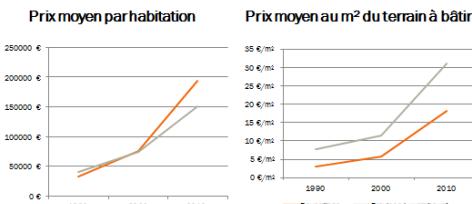


## Un habitat ancien de qualité

- ↳ Maisons souvent mitoyennes au centre, avec un faible recul par rapport à la voirie
- ↳ Habitat traditionnel : ferme tricellulaire, étalée au sol, deux niveaux sous toiture (fonction agricole)
- ↳ Matériaux : pierre locale et ardoise
- ↳ Porcheresse reconstruit après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale (murs de grès, joints roses, ardoise)
- ↳ 30 édifices à l'inventaire du patrimoine monumental (16 sur Daverdisse)
- ↳ 46,9% logements datent d'avant 1945 (36,5% arrondissement - 2001)



## Pression foncière relative



- ↳ Disponibilités théoriques dans les villages : 112 ha (42,55% ZHCR) - 69 parcelles dans les lotissements
- ↳ ZACC à Daverdisse et Porcheresse (10 ha disponibles)



## Marché immobilier en croissance

- (entre 2002-2012)
- ↳ Nombre moyen de ventes de maison : 11
- ↳ Nombre moyen de ventes de terrain à bâtir : 11
- ↳ Nombre moyen de permis d'urbanisme : 7 pour la construction, 7 pour la transformation
- ↳ Maisons 4 façades : 68,4%
- ↳ Appartements : 3,5% (8,4% arrondissement)
- ↳ 78,7% propriétaires (74,5% arrondissement / 66,4% Wallonie)
- Logements publics
  - o 2 logements tremplin communaux à Gembes
  - o 1 logement tremplin de transit à Porcheresse
  - o 4 logements sociaux en cours par la SLSP Ardenne et Lesse à Haut-Fays



## Des villages attractifs pour les seconds résidents

- ↳ Taxe sur les secondes résidences - 600 €
- ↳ Stabilité des seconds-résidents
- ↳ Barre de données comparant les chiffres de 2012 pour Daverdisse, Gembes, Porcheresse, Haut-Fays et le total :
 

Catégorie	Daverdisse	Gembes	Porcheresse	Haut-Fays	TOTAL
Habitations principales	47,26%	45,69%	48,13%	48,30%	48,02%
Secondes Résidences	52,74%	54,31%	51,87%	51,70%	51,98%
Gîtes	0,01%	0,02%	0,01%	0,01%	0,02%



## Un tourisme nature stable

- ↳ Maison du tourisme du Pays de la Haute Lesse
- ↳ Syndicat d'Initiatives dans le Centre d'Animation Touristique de Daverdisse
- ↳ 19 promenades balisées / 3 promenades VTT
- ↳ Principalement des touristes belges



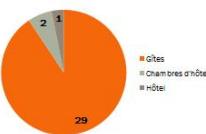
## Un attrait patrimonial indéniable

- ↳ Daverdisse : château, moulin, retable, fontaines,...
- ↳ Porcheresse : maisons du Comité, musée du sabot, château, machine à élever les eaux,...
- ↳ Gembes : vicinal, école, pont des Gades, vallée de l'Almache, paysages,...
- ↳ Haut-Fays : Sainte-Agathe, fontaine des Scottons, monument du Maquis, ...



## Une capacité d'hébergement intéressante

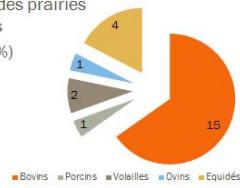
- ↳ 25 000 nuitées déclarées en 2012
- ↳ 1 100 participants aux camps scouts (15 jours en moyenne)
- ↳ Capacité d'accueil journalière de 352 personnes, réparties dans 29 gîtes officiels - 4 à 30 personnes (+6), 2 chambres d'hôtes et 1 hôtel 4\*
- ↳ Plus de taxe séjour
- ↳ Durée moyenne de séjour : 2,5 jours





## Une activité agricole encore bien présente

- 16 exploitations agricoles (diminution d'1/3 en 10 ans)
- Agriculteurs relativement jeunes (85% < 55 ans)
- Succession délicate pour les exploitants de + de 50 ans (1 reprise assurée - 3 sans succession)
- Main d'œuvre : 27 personnes
- SAU = 935 Ha (diminution de 12.4% en 10 ans)
- 70% de la SAU couverts par des prairies permanentes ou des pâtures
- Élevage bovin, viandeux (80%)



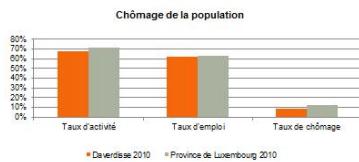
## Une gestion forestière rentable

- 78% communales - 22% privées
- 72% feuillus - 26,5% résineux
- Chênes : 41% - Epicéa : 19% - Hêtre : 13%
- Forêts giboyeuses
- Retombées financières importantes (680.000€ en 2012)
- Locations de chasse (178.000€ en 2012)
- Menaces :
  - Ecorcement et abrutissement
  - Scolytés
  - Changements climatiques
- Forêt privée : 832 ha (± 300 ha au bois de Mohimont)

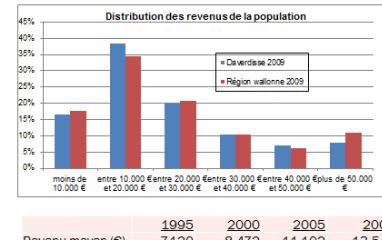


## Une structure économique peu développée

- Plus d'indépendants que de salariés (143>130)
- TPE (<4 pers. en moyenne)
- Plus gros employeurs : commune et enseignement (53), Entreprise Colleaux, Moulin de Daverdisse et Entreprise Jacquemart
- 89% travailleurs quittent la commune (11% d'emplois locaux)
- Pas de parc d'activité économique



## Des revenus moyens plus faibles qu'en Wallonie



- 6 bénéficiaires du RIS en 2013 (+ faible que dans la province)



## PCDR/A21L = outil fédérateur

### Dynamiques transcommunales

- Life Papillon
- Contrat de Rivière
- Projet Parc Naturel Semois et Lesse
- Pic Vert
- Maison du tourisme de la Haute Lesse
- Bilboquet
- Contrat programme culturel (Maison de la culture de Marche)
- Zone de police Semois et Lesse

### Plan d'Ancre communal



### Plan d'investissement communal

### Plan Stratégique Transversal

### Plan de gestion différenciée

# Enquête auprès des associations sur la réhabilitation de l'ancien presbytère à Haut-Fays

association	locaux actuels	intérêt	locaux à prévoir	fréquence	activités à y développer	autres activités	commentaires
Lecuivre Emilie, Maison de la Culture Famenne-Ardenne en Haute-Lesse	- Local extrascolaire (stages) - Centre Touristique (Atelier théâtre) - Cercle St-Gérard Gembes (Noël au Théâtre)	oui	- salle polyvalente de 40 m <sup>2</sup> - une réserve pour matériel	1/2 à 1 semaine par an (stages)	- stages animés pour l'ATL - pour des animations scolaires hors classe (qui nécessitent une l'installation de matériel pédagogique (projecteurs, panneaux didactiques, petites scénographies,...)	- Stages et ateliers ATL - Animations organisées par la bibliothèque	Penser à l'aspect modulable du lieu afin qu'il puisse s'adapter à différents types d'activités
Wathelet Alain, Comité Télévie	salle St-Remacle	oui	- une salle de réunion	10*/an suivant nécessité	Réunions d'organisation des activités Télévie si la salle St-Remacle est occupée	- prévoir des douches pour l'organisation du VTT lors du Télévie ou d'autres activités	
troupe de théâtre "du rire aux larmes"	salle St-Remacle	oui	- une salle de réunion	20*/an suivant nécessités	réunions de préparation des pièces de théâtre si la salle St-Remacle est occupée		
Robert Yvonne, catéchisme et fabrique d'église	- petite salle du cercle St-Remacle - église (fond avec tables)	oui	- une salle de réunion - une réserve pour matériel	- catéchisme : 20*/an - fabrique : selon convocation du président ou de l'administration communale	- catéchisme des premières communions - réunion de la fabrique d'église (petite salle du cercle St-Remacle; auparavant au presbytère)	à voir avec les associations et leurs besoins	avoir la possibilité de ranger le matériel (couleur gouache, papier, tableaux,...) afin de laisser tout sur place lors des catéchismes
3*20 de Haut-Fays	petite salle du cercle St-Remacle	oui		2*/mois, 1er et 3ème lundis	comme les années précédentes, jeux de cartes et de société	fête de Saint-Nicolas et surtout de fin d'année	parfois réunions intergénérationnelles

association	locaux actuels	intérêt	locaux à prévoir	fréquence	activités à y développer	autres activités	commentaires
comité de gestion de la salle Saint-Remacle	salle St-Remacle	non					
Nannan Michel, Harmonie royale Ste-Cécile	- petite salle du cercle St-Remacle - salle St-Remacle	oui	une réserve où stocker du matériel, des archives et de vieux instruments	lorsque la salle St-Remacle est occupée	répétitions occasionnelles		
Moinil Lora, extrascolaire	- local extrascolaire - commune (salle du conseil) - école de Haut-Fays (classe, salle de gym)	oui	- une réserve pour matériel - vestiaire pour les enfants lors d'un spectacle à la salle St-Remacle	- pour stocker le matériel toute l'année - occasionnellement pour le vestiaire	- organiser 1*/semaine un atelier musique, bricolage ou autre - local de stockage pour les jouets de St-Nicolas	réunions des 3*20	mettre une cuisine
Stuerebaut Joëlle, ACRF	- salle St-Remacle - locaux en dehors de la commune	oui	- une salle de réunion - une réserve pour matériel - une salle d'exposition - organiser nos ateliers	- 10*/an - 1 ou 2 expositions/an - 3*/an pour des rencontres qui ne nécessitent pas de grandes salles	- réunions du comité organisationnel - conférences avec peu de public - ateliers qui ne requièrent pas de grandes salles	une salle utilisable par les bénévoles de la commune qui s'occupent des enfants qui se préparent à faire leur communion par ex, ou autres préparations festives communales,...	- une économie d'énergie pour le chauffage - un cadre convivial et accueillant - garder le caractère rural du bâtiment - utiliser le jardin...

## Les participants à l'opération de développement rural

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	association	Personnes Ressources	Consultation villageoise	Synthèse IC	CCE	GT	CLDR	GT projet Gembes
M.	Adam	Jean-Benoît	rue du Pont Gaty	3	6929	Haut-Fays			X	X		X	X	
M.	Arnould	Alexandre	chemin des Rys de Bissu	10	6929	Haut-Fays			X					
M.	Arnould	Laurent	rue de Graide	124	6929	Porcheresse						X		
Mme	Arsenieff	Patricia								X				
M.	Baijot	Pol	rue de Gedinne	29	6929	Haut-Fays			X			X		
M.	Balfroid	Ludovic	rue des Routis	27 C	6929	Daverdisse						X	X	
Mme	Billy	Marie-France	rue du Champ Feneau	13	6929	Daverdisse			X					
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	Jeunesse Daverdisse		X	X		X	X	
Mme	Bony	Bernadette	rue de la Strée	10 A	6929	Gembes			X					
M.	Bosseaux	Julien			6929	Haut-Fays						x		
M.	Bosseaux	Michel	chemin de la Rochette	2	6929	Haut-Fays	MdeV Gembes		X	X		X	X	X
M.	Boucher	Charles	rue Ry de Dinnan	14	6929	Daverdisse	rotary Bruxelles		X	X		x		
Mme	Bricteux	Dominique	rue de la Chapelle	3	6929	Haut-Fays			X			X		X
M.	Burtomboy	Denis	rue Paul Dubois	36	6929	Daverdisse				X		X	X	
M.	Buyck	Pascal	rue du Moulin	1	6929	Porcheresse			X					
M.	Cariaux	Christian	rue de Burnaifontaine	1	6929	Haut-Fays			X			X		
M.	Charlotiaux	André	rue des Routis	27 D	6929	Daverdisse			X			X	X	
Mme	Charlotiaux-Bauvois	Marie-Josée	rue des Routis	27 D	6929	Daverdisse			X					
Mme	Claise	Julie	rue Saint-Roch	19	6850	Paliseul			X					
M.	Colleaux	Eric	Ancien chemin de Wellin	102	6929	Haut-Fays			X					
M.	Colleaux	Sébastien	Ancien chemin de Wellin	101	6929	Haut-Fays			X					
M.	Collin	Lucien	rue de Fontenelle	25	6929	Porcheresse	Porcheresse 2014		X	X	X	x	X	
Mme	Collin	Sarah	rue de Redu	41	6929	Porcheresse							X	
Mme	Cornet	Maryse	Ancien chemin de Wellin	30	6929	Haut-Fays	CLDR		X	X			X	X
Mme	Crick	Sandra	rue de la Hauche	74 B	6929	Daverdisse			X	X		X	X	
M.	Daron	Luc	Allée des Marronniers	77 A	6929	Daverdisse	SI, Porcheresse 2014, Sabot, salle de Daverdisse		X	X	X			

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	association	Personnes Ressources	Consultation villageoise	Synthèse IC	CCE	GT	CLDR	GT projet Gembes
Mme	Daron-Pirnay	Patricia	Allée des Marronniers	77 A	6929	Daverdisse		X				X		
Mlle	Daury	Maëlisse										X		
Mme	Davreux	Martine	rue de Laloux	12	6929	Porcheresse				X				
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse	amis des moulins		X	X		X	X	
Mme	de Cartier-Migeal	Geneviève	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse			X			X	X	
Mme	De Vlaminck	Anne	rue Culot de Lahaut	88	6929	Porcheresse	GAC Porcheresse, Natagora		X	X		X		
Mme	Deffoin	Marie-Claire	rue des Ochires	71 A	6929	Haut-Fays	Harmonie		X	X			X	
M.	Delforge	Olivier	rue du centre	44	6929	Porcheresse	GAC			X		X		
Mme	Delvaux	Marie	rue du Centre	44	6929	Porcheresse				X		X		
M.	Delwaide	Henri	rue Paul Dubois	33	6929	Daverdisse	MdeV Daverdisse		X			X		
M.	Depatoul	Emmanuel	Mont	216	6929	Haut-Fays				X		X		
M.	Dumonceaux	Pascal	rue de Burnaifontaine	78F	6929	Haut-Fays							X	
M.	Duterme	Eric	rue de Porcheresse	83 B	6929	Gembes			X					
Mme	Evrard	Taziana	rue des Ecoles	70	6927	Resteigne			X					
M.	Fasbender	Roland	rue de Redu	30 C	6929	Porcheresse	GAC de Porcheresse, Porcheresse 2014		X			X	X	
M.	Foret	Robert	rue de Wellin	109 A	6929	Haut-Fays			X					
M.	Foret	Simon	rue de Wellin	109 A	6929	Haut-Fays			X				X	
Mme	Gauthier	Joëlle	rue Paul Dubois	42	6929	Daverdisse								X
Mme	Gilissen	Jacqueline	rue Paul Dubois	35	6929	Daverdisse	3x20 Porcheresse, Oxfam		X			X		
M.	Gilissen	Jean	Rue de Villance	90		Libin			X					
Mme	Goire	Marie-Noëlle	rue du Cimetière	11G	6929	Haut-Fays						X		
Mme	Grégoire	Sabine	Allée des Marronniers	80	6929	Daverdisse				X				
Mme	Grégoire	Stéphanie	Voie de Gribôle	3	6929	Haut-Fays			X	X	X		x	X
M.	Grofils	Firmin	rue de Graide	101	6929	Porcheresse			X	X	X		X	X
M.	Henry	Julien										X		
Mme	Herman	Marie-Claire	rue de Redu		6929	Porcheresse			X					
M.	Huysecom	Robert	rue Croix d'Or	8	6929	Gembes				X				
M.	Incoul	Roland	rue de Redu	35	6929	Porcheresse	GAC Porcheresse, sabot, Porcheresse 2014, MdeV		X			X	X	
M.	Jacquemart	Christophe			6929	Daverdisse						X		

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	association	Personnes Ressources	Consultation villageoise	Synthèse IC	CCE	GT	CLDR	GT projet Gembes
M.	Jacquemart	Laurent			6929	Daverdisse						X		
Mme	Jacquemin	Marie-Françoise	Le Ban d'Alle	4	6838	Corbion		X	X					
M.	Jacquemart	Raymond	rue Paul Dubois	44	6929	Daverdisse			X			X		
M.	Jacques	Etienne	rue du Moulin	49	6929	Porcheresse			X					
Mme	Jacques	Marie-Paule	rue du Progrès	63	5555	Graide			X					
Mme	Jacques	Reine Marie			6929	Daverdisse						X		
M.	Jacquet	Johan	Culot de Lahaut	78	6929	Porcheresse	GAC Porcheresse, Porcheresse 2014, sabot, comité de parents, salle le blé qui lève		X			X	X	
M.	Jeanbaptiste	Dany	Ancien Chemin de Wellin	97	6929	Haut-Fays	ALE	X	X			X	X	
Mme	Kiebooms	Cécile	Chemin St-Pierre	14	6920	Wellin			X	X	X		X	
Mme	Lallemand	Florence	Rue de Graide	90	6929	Porcheresse								X
Mme	Lambert	Dominique	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	CLDR		X	X		X	X	
M.	Lamotte	Bernard	rue du Chenai	62	6929	Porcheresse							X	
Mme	Lauvaux	Isabelle	rue du Pont Gaty	3	6929	Haut-Fays							X	
M.	Laval	Franck	rue de Graide	114	6929	Porcheresse							X	
Mme	Lebrun	Gaby	Rue de la Culée	22	6929	Gembes								X
Mme	Lebrun	Marie-Thérèse	Chemin du Chênelisse	1	6929	Gembes								X
M.	Léonard	Eliot										X		
Mlle	Léonard	Juliette										X		
Mlle	Léonet	Clémence	rue de Gedinne	32	6929	Haut-Fays						X		
M.	Léonet	Maxime	rue de Gedinne	32	6929	Haut-Fays			X	X	X	X	X	X
M.	Léonet	Nicolas	rue de Vonèche	164	6929	Haut-Fays				X		X	X	X
M.	Lepage	Jean-Pol	rue de Porcheresse	25	6929	Gembes						X		
Mme	Lévêque-Derenne	Jeanine	Route d'Ordenne	5	6929	Gembes								X
M.	Loiseau	Paul	chemin du Lavoir	29	6929	Haut-Fays							X	
M.	Martin	Noël	rue de la Culée	40	6929	Gembes			X					
Mlle	Meertens	Clara										X		
M.	Merny	André	rue de la Strée	7	6929	Gembes	comité MdeV Gembes	X	X			X	X	X
Mme	Merny	Anne	rue de la Culée	41 A	6929	Gembes		X						X

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	association	Personnes Ressources	Consultation villageoise	Synthèse IC	CCE	GT	CLDR	GT projet Gembes
M.	Merny	Bernard	rue du Moulin	134	6929	Porcheresse			X					
Mme	Merny	Christine	Rue des Ecoles	10	6929	Gembes								X
M.	Merny	Grégoire			6929	Gembes							X	
M.	Merny	Jean-Luc	rue de Graide	90	6929	Porcheresse			X	X	X	X	X	
M.	Michotte	Filip	rue de la Hauche	71 F	6929	Daverdisse			X					
Mme	Mignon	Céline	rue de l'Asie	8	5575	Sart Custinne			X					
M.	Mignon	Fabian	rue du Moulin	6	6929	Porcheresse							X	
Mme	Moinil	Lora	Ancien chemin de Wellin	107 E	6929	Haut-Fays		X	X		X			
Mme	Nannan	Béatrice	rue de Burnaifontaine	78 F	6929	Haut-Fays			X					
Mme	Nicolas	Marie Noëlle	rue du Chenai	46	6929	Porcheresse		X	X			X		
M.	Noël	Maarten	Rue du Champs du Four	10	6929	Gembes								X
M.	Pauwels	René	rue de la Chapelle	3	6929	Haut-Fays	GAC Porcheresse, MdeV Gembes	X	X		X	X	X	
Mme	Pays	Isabelle	chemin du Chênelisse	21	6929	Gembes			X		X			
M.	Petit	Jean			6929	Daverdisse							X	
M.	Petitjean	Eric	rue du Mont	223	6929	Haut-Fays			X					
Mme	Poels	Nicole	rue de Fontenelle	28 C	6929	Porcheresse			X					
M.	Poncelet	Denis	rue de Bièvre	49	6929	Haut-Fays					X			
Mme	Poncin	Patricia	rue de la Strée	8	6929	Gembes	ACRF					X	X	
M.	Rossion	Noa										X		
Mme	Servais	Annick	rue des Bouvreuils	28	6880	Bertrix		X	X					
M.	Spirito	Laurent	rue de Redu	41	6929	Porcheresse							X	
Mme	Stalmans	Francine	rue de la Hauche	74	6929	Daverdisse	présidente SI Daverdisse	X	X	X		X	X	
M.	Thiry	David	route des Grands Nids	2	6929	Haut-Fays				X				
Mlle	Thiry	Flavie									X			
M.	Vanderperre	Francis	Sclassin	215 A	6929	Haut-Fays	MdeV Gembes, Télévie, secteur paroissial	X	X		X	X		
Mme	Vanderschrick	Josiane	Culot de Lahaut	79	6929	Porcheresse	GAC Porcheresse; graines de village		X				X	
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Culot de Lahaut	79	6929	Porcheresse	GAC Porcheresse; graines de village		X				X	
M.	Verbeek	Pierre	rue de Banet Sart	23	6929	Daverdisse		X					X	

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	association	Personnes Ressources	Consultation villageoise	Synthèse IC	CCE	GT	CLDR	GT projet Gembes
M.	Vincent	Emilien			6929	Gembes					X			
M.	Vincent	Eric	rue de Bièvre	50A	6929	Haut-Fays				X				
M.	Vincent	Freddy	rue de Porcheresse	76	6929	Gembes				X				
M.	Vincent	Jean-Claude	rue des Buts	3	6929	Haut-Fays		X	X	X	X	X	X	X
Mme	Winand	Cécile	rue de Wellin	109 A	6929	Haut-Fays		X						
M.	Wuidar	Maurice	chemin du Chênelisse	21	6929	Gembes	Solon asbl	X	X	X	X	X		